



Introduction

Dispensée pendant la dernière année du collège, l'option de grec ancien propose un véritable apprentissage de la langue et de la culture grecques : elle n'est donc pas traitée comme une simple initiation.

Découvrant dans des textes authentiques, choisis par le professeur d'après la thématique du programme, les aspects essentiels du fonctionnement de la langue, les élèves progressent conjointement dans l'appréhension de notions caractérisant le monde grec classique et dans la connaissance de la grammaire et du lexique.

L'objectif est qu'en fin d'année, ils aient acquis :

- un bagage contribuant à la maîtrise éclairée de leurs propres langue et culture et à leur vie de citoyens avertis ;
- des bases solides sur lesquelles s'édifiera éventuellement au lycée une connaissance plus précise et plus approfondie de la langue et de la civilisation grecques.

Il va de soi que cet objectif ne sera atteint que si les démarches pédagogiques parviennent à mobiliser l'intérêt et à préserver celui-ci du découragement engendré par l'abondance des savoirs à acquérir. La diversification des approches convergeant vers un pôle de connaissance clairement défini, la cité athénienne au V^e siècle, est sans doute la voie la plus efficace pour approfondir un thème en évitant l'ennui. Dans cette perspective, outre les auteurs conseillés dans le programme, le professeur a latitude de puiser dans les textes qui lui sembleront bienvenus sur le chemin qu'il aura choisi de suivre : les propositions du *Document d'accompagnement*, s'appuyant, à propos de tel point, tantôt sur Lysias et tantôt sur Plutarque, reflètent cette conception. Il va de soi que ces propositions constituent des exemples parmi bien d'autres.

L'écueil du découragement sera encore contourné si le professeur dose les efforts demandés à la mémoire des élèves

en jouant sur les degrés d'exigence indiqués dans le programme (repérer-identifier, mémoriser) et en faisant appel au raisonnement chaque fois que la compréhension d'un système permet d'alléger le travail de la mémoire : le chapitre I du *Document* offre des directions en ce sens.

Enfin, si l'helléniste débutant de 3^e est moins sensible que l'apprenti latiniste de 5^e à certaines approches ludiques du savoir, il doit néanmoins trouver un plaisir varié dans sa découverte : à celui, toujours vérifié, d'entrer dans un code d'écriture nouveau, s'ajoutera bientôt celui de repérer les parentés du lexique français avec les mots grecs (*cf. Document I, 1*) ou encore d'entrer, par la lecture d'œuvres en traduction, dans les grands textes qui ont inspiré notre propre théâtre.

L'étude de l'image, liée tant au mythe (par exemple celui de Thésée, *Document II*) qu'à la vie de la cité (la frise des Panathénées, III, 2), présente de nombreux avantages : elle sollicite la sensibilité artistique de l'élève autant que ses savoirs et lui permet de revenir aux textes, enrichi par cette exploration d'un autre mode d'expression.

Le cadre horaire de cette unique année en fin de collège pose sans doute au professeur le problème du choix de la durée à accorder à chaque étape de la progression. La bonne maîtrise du déchiffrement conditionnant l'entrée dans la lecture des textes, il n'hésitera pas à consacrer à la lecture orale et à l'exercice d'écriture tout le temps nécessaire à cet effet, en se gardant cependant de la monotonie qui menace toute heure réduite à un seul type d'exercice. L'initiation au système flexionnel de la langue gagnera éventuellement en rapidité si le professeur s'appuie sur la familiarité de certains des élèves avec la déclinaison. Les divers usages de la traduction, présentés dans le chapitre I, répondent aussi en partie aux questions concernant l'organisation des travaux dans le cours de l'année.



I – Entrer dans la lecture des textes grecs

A. Lire et écrire le grec à partir des textes grecs

1. Présentation et apprentissage de l'alphabet : de la lettre au mot

L'apprentissage de l'alphabet est un préalable à toute lecture de texte grec.

Le professeur peut combiner plusieurs démarches.

- Faire apprendre aux élèves l'alphabet : α , alpha, β , bêta, γ , gamma... selon l'ordre canonique qui a produit le nom même de l'alphabet, et faire trouver les correspondances entre la graphie des mots grecs et leurs traces dans l'orthographe française, en exploitant les ressources de l'étymologie et des particularités orthographiques de certains mots :
 - mots scientifiques d'origine grecque ;
 - tous les mots comportant une consonne aspirée en initiale comme « théâtre », « physique », « rhume », « rhododendron » ;
 - tous les mots comportant un Y, i grec, correspondant au upsilon, comme « xylophone », « hyper- », « hypothèse », « polygame » (à comparer avec « hippodrome » et « politique »...)
 - tous les mots commençant par « hy », correspondant à un upsilon à esprit rude.
- Mettre en évidence dans l'alphabet les voyelles (cf. Tableau synoptique *infra*), ce qui permet d'introduire les notions de brèves et de longues et d'observer les diphthongues et leur traitement.

Ces valeurs brèves /longues peuvent être rapprochées du système des notes musicales, noires ou blanches ; cette comparaison sensibilise les élèves à un système de langue rythmé et aux principes de l'accentuation, même si elle n'est pas abordée d'emblée.

- Mettre en évidence dans l'alphabet les consonnes, en distinguant occlusives, liquides, sifflantes, et les combinaisons possibles (cf. Tableau synoptique).

Cette introduction au système phonétique permet :

- de mieux faire comprendre ensuite les transformations morphologiques, en particulier dans le système verbal (futur, aoriste sigmatique) mais aussi dans le système nominal (terminaisons nominales dans les différentes déclinaisons) ;
- de rappeler les notions communes aux langues européennes de sourdes /sonores ;
- de mettre en évidence ce qui est propre au code de la langue grecque : esprits, accents.

L'apprentissage des majuscules peut s'appuyer sur des supports divers : inscriptions (même en grec moderne), monnaies, timbres, ce qui permet de faire le lien entre une graphie pérennisée (même si certaines inscriptions byzantines sont plus difficiles à exploiter), et un système linguistique qui s'est modifié dans sa phonie (iotacisme du grec moderne), et dans une morphologie et une syntaxe simplifiées.

L'apprentissage de l'alphabet et des éléments qui constituent

le code écrit ne devrait pas excéder deux semaines. Il peut être agrémenté de lectures d'auteurs grecs ou français où les auteurs et/ou les personnages évoquent leur propre découverte de cet alphabet, dont les élèves connaissent parfois certains éléments par d'autres disciplines : μ , π , Δ .

La découverte d'un nouveau code graphique est généralement très motivante, parce que ludique, et permet de nombreux exercices d'entraînement à la lecture et à l'écriture¹.

2. Repérages

- Dans le texte français : les mots d'origine grecque.
 - « Un jeu sans fin : retrouver dans un journal les mots grecs », un exemple au hasard dans deux pages du *Monde* : analystes, technologie, crise cardiaque, système de l'économie, odyssée, politiciens, paralysé, stratégie, myopie, paradoxal, syndicalisme, psychologique, statistique, cinéma, dynamique, symptomatique, planète, problème, bombe, aéronautique, chirurgie, urologie, scolaire, mathématiques, euphorie, galaxie, types, olympique, période, métal, technique, thérapie, théâtral, atomique, tactique, sympathie.

Le professeur peut soumettre aux élèves une page et leur faire retrouver tous les mots d'origine grecque ; il peut alors en donner l'étymologie, la composition, les faire écrire, rassembler les termes de la même famille, les antonymes, etc.

- Le professeur peut également prendre, quasi au hasard, n'importe quel extrait d'œuvre littéraire, et repérer les termes d'origine grecque ; et si les élèves sont latinistes, ils ont toutes les chances de constater que la plupart des autres termes sont d'origine latine.

- Dans le texte grec : les mots reconnaissables par leur postérité en français.

Un exemple pris dans le début du *Discours sur le meurtre d'Eratosthène* d'Isocrate :

Περὶ πολλοῦ ἂν ποιησαίμην, ὦ ἄνδρες, τὸ τοιούτους ὑμᾶς ἐμοὶ δικαστὰς περὶ τούτου τοῦ πράγματος γενέσθαι, οἷοιπερ ἂν ὑμῖν εἴητε τοιαῦτα πεπονθότες· εὐ γὰρ οἶδ' ὅτι, εἰ τὴν αὐτὴν γνώμην περὶ τῶν ἄλλων ἔχοιτε ἢνπερ περὶ ὑμῶν αὐτῶν, οὐκ ἂν εἴη ὅστις οὐκ ἐπὶ τοῖς γεγενημένοις ἀγανακτοίη, ἀλλὰ πάντες ἂν περὶ τῶν τὰ τοιαῦτα ἐπιτηδεύόντων, τὰς ζημίας μικρὰς ἠγοῖσθε.

- περὶ : périmètre, périphérique, période, périple, etc. ;
- πολλοῦ : polype, polymorphe, polyode ;
- ποιησαίμην : poésie, poème ;
- ἄνδρες : polyandrie, le prénom André, androgyne ;
- πράγματος : pragmatique, pratique, praticien, chiropracteur ;
- αὐτοῖς : automobile, autonome, automatique ;
- μικρὰς : microscope, microcosme, microbe.

1. Lectures complémentaires : Nikos Kazantzakis, Lettre au Gréco ; Jacques Lacarrière, L'Été grec.



Tableau synoptique

LE SYSTEME CONSONANTIQUE GREC													
OCCLUSIVES	SOURDES			SONORES			ASPIREES			+ σ			EXEMPLES
	minuscule	majuscule	nom	minuscule	majuscule	nom	minuscule	majuscule	nom	minuscule	majuscule	nom	
LABIALES	π	Π	pi	β β	B	béta	φ Φ	phi	ψ Ψ	psi			πολίτης, πρέπω βασιλεύς, βέβαιος φιλῶ, φάρμακον ψυχή
GUTTURALES	κ	Κ	kappa	γ	Γ	gamma	χ	X	κhi	ξ	Ξ	ksi	καθαρός γωνία, γεωργός χιλίοι, χορός, χείρ ξύλον, Ξέρξης
DENTALES	τ	Τ	tau	δ	Δ	delta	θ	Θ	thêta	ζ	Ζ	dzêta	τέταρες, τρίτος δεύτερος, δένδρον θέατρον, θέμις, θνητός ζῶον, ζῶω-ῶ
LIQUIDES	λ	Λ	lamda										λευκός, λαός
	ρ	Ρ	rhô										ρέυμα, ρίζα
NASALES	μ	Μ	mu										μικρός, μάχη
	ν	Ν	nu										νεκρός, ναός, νόσος
SIFFLANTES	σ, ς	Σ	sigma										σοφός, στέφανος

LE SYSTEME VOCALIQUE GREC							
voyelles brèves ou voyelles longues				voyelles longues			
minuscule	majuscule	nom	exemples	minuscule	majuscule	nom	exemples
α	Α	alpha	ἀθλητής, Αἰδής, ἄνθρωπος				
ε	Ε	epsilon	ἑταῖρος, ἔλεος	η	Η	êta	ἥλιος, ἦθη
ο	Ο	omicron	ὁδός, ὄνομα	ω	Ω	oméga	ὠκέανος, ὦς
ι	Ι	iota	ἴσος, ἱατρός				
υ	Υ	upsilon	ὑπνος, ὑπό				
diphthongues = succession de deux voyelles (α, ε, ο, + ι, υ) articulées dans une même émission de voix							
α, ε, ο, + ι *		exemples		α, ε, ο, + υ *		exemples	
Α, α + ι > Αι, αι		Ἀιδής, αἶμα		α + υ > αυ		αὐτίκα, ναῦς	
ε + ι > ει		εἰκῶν		ε + υ > ευ		εὐθύς	
Ο, ο + ι > Οι, οι		Οἰδίπους, οἰκός, οἶνος		Ο, ο + υ > Ου, ου		Οὐρανός	
* si la voyelle est longue, le ι se souscrit : η̄, φ̄		τῆ̄ τῶ̄		* υ après voyelle longue se maintient : ηυ, ωυ		ἠῦρηκα (pf. de εὐρίσκω)	

B. Lire des textes grecs avec l'appui de traductions françaises

Le professeur consultera les indications données dans les *Documents d'accompagnement* à l'usage des classes de latin. En effet, les perspectives d'ensemble et les objectifs sont identiques. Toutefois il tient compte des contraintes de

l'enseignement du grec dans le premier cycle, un enseignement intervenant en fin de cursus au collège et pour une seule année.

Dans ce contexte, l'usage de textes traduits permet de structurer la connaissance de la culture grecque et initie à l'exercice de traduction. Il permet une imprégnation favorisant l'approfondissement des connaissances et un contact propre



à donner des références culturelles. En outre, il exerce les compétences de lecteur.

Certaines œuvres sont étudiées uniquement en traduction, compte tenu de leur complexité.

Pour étudier avec précision des œuvres littéraires, le professeur est amené à proposer des lectures cursives ou approfondies de textes traduits. C'est le cas lorsqu'il s'agit de textes dont l'intérêt pour des adolescents est manifeste mais dont la langue est trop difficile pour que le professeur envisage une lecture en grec : textes d'Aristophane, d'Euripide, de Sophocle, de Platon.

Quelques lignes peuvent parfois être soumises aux élèves pour un bref exercice de traduction.

Le professeur use d'œuvres lues intégralement et de groupements de textes organisés autour d'un thème ou d'une problématique.

– Les élèves lisent certains extraits en français avant de se livrer à une traduction.

La lecture qui précède l'exercice de traduction active la compréhension du sens et ouvre la voie à une perception plus efficace du texte en grec.

On éclaire ainsi le contexte d'un passage soumis à traduction : les lignes qui précèdent et/ou celles qui suivent.

Mais le professeur peut également faire lire aux élèves, en traduction, le passage à traduire avant de le traduire : ainsi ils comprennent le sens et la tâche de translation qui suit est

véritablement un travail minutieux sur la langue, dégagé de cette construction du sens.

– Les élèves traduisent en utilisant les ressources d'une traduction.

Le professeur présente conjointement le texte et une traduction. Les élèves sont ainsi amenés à produire leur traduction du texte en prenant appui sur celle qui leur est présentée. Le professeur veillera à offrir des traductions variées (littérales, éloignées...) de manière à accoutumer les classes à des situations diverses et non répétitives.

– Les élèves vérifient une traduction personnelle ou faite en classe sous la direction du professeur en la confrontant à une traduction élaborée.

Une fois la traduction d'un passage terminée, on présente aux élèves une traduction autre. La compréhension du texte est affinée, la mesure des écarts et l'analyse du parti pris lié à chaque traduction étoffe la réflexion.

– Les élèves prolongent un travail mené sur un texte grec en lisant une traduction.

Le professeur est amené à proposer des compléments aux textes étudiés. Ils font l'objet d'une lecture précédée d'une mise en contexte et/ou suivie d'une étude en classe.

– Les élèves construisent leur connaissance du monde grec en lisant des textes traduits.

Il est pertinent que le professeur fixe des pistes de lecture, en complément des études en classe.

II – Étudier les mythes fondateurs d'Athènes par la lecture des textes et des images

A. Un héros : Thésée

Les mythes et personnages attachés à la fondation et aux premiers temps d'Athènes sont très abondants et riches de significations variées ; sans viser à l'exhaustivité, le professeur peut cependant en faire aborder les principaux aspects en diversifiant les approches et en modulant les temps consacrés à leur étude. Par exemple, la dispute d'Athéna et de Poséidon peut être commentée à partir de l'analyse du fronton ouest du Parthénon (ou plutôt de sa reconstitution), la naissance d'Erichthonios et le thème de l'autochtonie apparaissent dans la lecture d'un bref passage traduit de Ion (v.265 sqq.), s'ouvrant tout naturellement sur l'étude d'un ou plusieurs vases illustrant le motif (cf. v. 271: « comme on le voit dans les peintures... »).

La figure de Thésée est sans doute celle qui mérite le plus qu'on s'y attarde ; encore faut-il faire le choix difficile de tel ou tel épisode dans la geste foisonnante du héros. Le programme cependant invite à prendre particulièrement en considération les aspects du mythe qui ont été valorisés en Attique à l'époque classique, faisant de Thésée une sorte de symbole de l'Athènes démocratique.

Deux directions se dégagent de cette légende réactivée à partir de -510 :

– Thésée, le nouveau justicier, figure attique doublant celle d'Héraklès, défendant le faible et exterminant brigands et

monstres. La comparaison avec le héros dorien, image connue s'il en est de l'héroïsme mythique, permet de mettre en évidence les vertus partagées des deux personnages ;

– Thésée, le fondateur de la démocratie athénienne. Ce thème s'ouvre sur l'approche, par le lexique rencontré, des principales facettes de la vie politique d'Athènes.

Les types d'activité proposés varieront selon le moment de l'année où les textes seront étudiés.

1. Récits mythiques : Pausanias, Bacchylide, Euphronios et Onésimos

La lecture d'Apollodore (*La Bibliothèque*), ou celle de Plutarque (*Vie de Thésée*) permettent de suivre les étapes qui amènent Thésée de Trézène, où il a passé son enfance, à Athènes où il doit se faire reconnaître de son père Egée ; cette route est jalonnée de « travaux » qui se prolongent, après sa venue à Athènes, par le départ pour la Crète et le combat contre le Minotaure. Plutôt que ce dernier épisode très connu, le professeur peut faire étudier un moment plus rarement évoqué mais appelant de riches commentaires. Il s'agit du défi lancé par Minos à Thésée lors du voyage qui les mène d'Athènes en Crète en compagnie de sept jeunes gens et jeunes filles.

• Un bref extrait de Pausanias (17, 3) – voir document 5 – est proposé avec sa traduction, totale ou partielle selon le moment de la progression grammaticale où il apparaît.



Décrivant le sanctuaire consacré à Thésée sur l'agora, l'auteur évoque une peinture représentant l'épisode envisagé. Ce bref récit donne lieu à une analyse des temps qui y apparaissent : deux imparfaits, l'un actif, l'autre moyen, puis deux aoristes, sigmatique puis thématique. Il permet aussi d'observer le rôle du participe (apposition ou attribut après τυγγάνω) ; on peut y découvrir encore la tournure personnelle Μίνως... λέγεται... ἀφείναι, et la comparer à la tournure impersonnelle.

L'étude des préfixes ἀπο- et ἀνα- peut prolonger l'étude des verbes.

Cette narration sans pittoresque présente sommairement les antagonistes dont l'un, Thésée, mis à l'épreuve par l'autre, sort glorieux du piège grâce à l'aide d'un « adjuvant » rapidement évoqué, Amphitrite.

- La comparaison avec un poème de Bacchylide (voir document 2), donné en français, fait ressortir la richesse et la poésie du texte lyrique. Dans ce dithyrambe, l'histoire est orchestrée par le chœur des jeunes gens dont les émotions scandent les moments essentiels du récit. Face au lubrique, à l'artificieux Minos, l'Athénien déploie successivement ses vertus : héros invincible qui n'écoute que son courage, apôtre de la maîtrise de soi et défenseur du faible et de la vertu, vainqueur de l'épreuve que constitue le plongeon dans l'abîme, protégé des dieux, il présente une figure lumineuse du destin d'Athènes.

- L'étude d'une coupe à figures rouges du Louvre complète ces lectures. Le professeur insiste particulièrement sur la haute figure tutélaire d'Athéna dominant la scène d'entrevue entre Thésée et Amphitrite. Tous les attributs traditionnels de la déesse y sont bien reconnaissables, le rôle de la déesse Poliade peut être à cette occasion rappelé.

En prolongement à la lecture de textes évoquant la traversée de Thésée vers la Crète et le défi que lui lance alors Minos d'aller chercher un anneau au fond de la mer, l'étude de la coupe G 104 du musée du Louvre permet d'apprendre aux élèves :

- à regarder un vase grec et à tirer information et plaisir de cette observation. L'exercice proposé amène à mettre en lumière quelques caractéristiques de la céramique attique vers -500 avant J.-C. ;

- à analyser la manière dont le peintre rend compte de l'épisode du mythe, précédemment rencontré dans un poème, et établir une comparaison entre les deux systèmes de représentation. La scène de la rencontre de Thésée avec Amphitrite est particulièrement mise en valeur à l'intérieur de la coupe alors que d'autres motifs de la légende (la lutte avec les trois géants et le combat contre le taureau de Marathon) sont représentés sur les bords extérieurs. Les élèves s'interrogeront sur le sens de ce choix.

- L'examen du vase, au musée ou sur photographie, diapositive ou écran d'ordinateur, est d'abord sensibilisation à sa réalité d'œuvre d'art, de témoignage de la vie sociale et artistique à Athènes à l'aube du V^e siècle, mais il peut amener aussi à découvrir la place de la céramique dans les échanges commerciaux (voir document 1).

- Étude de la forme du vase et de sa destination : les élèves examinent les caractéristiques d'une coupe (vasque large et

peu profonde reposant sur un pied solide, anses), ils déduisent de son nom et de sa forme sa fonction de vase à boire. L'objet est alors situé dans le contexte de son utilisation : au cours du symposium où il passe de convives en convives ; la présentation de scènes de banquet, sur lesquelles les coupes sont souvent représentées, prépare ou complète l'exercice présent.

- Étude de la signature : celle-ci initie à la démarche archéologique dont le professeur éclaire les étapes, fournissant les informations nécessaires au raisonnement de l'élève. On peut lire sur le médaillon peint, le long de la bordure intérieure, derrière le personnage de Thésée, la « signature » (en partie effacée) de l'artiste : « c'est Euphronios qui l'a fait ». L'élève analyse et traduit la forme verbale (il serait heureux, bien sûr, que cette rencontre soit l'occasion d'illustrer un apprentissage récent). Le professeur guide la suite des déductions : le verbe ἐποίησε indique le travail de confection du vase, et renvoie donc au potier, tandis que le verbe ἔγραψε signalerait le nom du peintre. Sans doute cette pièce sort-elle de l'atelier de coupes que le peintre Euphronios, renonçant à son activité première, ouvrit à un certain moment de sa vie, désireux peut-être de connaître une position socialement et financièrement plus importante que celle de décorateur de vases. Le nom du peintre n'est pas mentionné mais on peut penser que cette coupe, appartenant à une série issue du même atelier et de facture comparable, est d'Onésimos, nom mentionné sur l'une des coupes, d'un peintre particulièrement affectionné d'Euphronios. Le déchiffrement de l'inscription dans le tableau offre ainsi une brève ouverture sur les activités des céramistes à Athènes.

Ces considérations s'enrichiront de la prise en compte du lieu où a été trouvée, comme beaucoup d'autres, cette coupe : il s'agit de Cerveteri, sur le site de l'ancienne Caere, en Etrurie ; l'élève peut trouver là l'indice d'une importante activité commerciale d'Athènes, l'exportation de sa céramique par voie maritime jusque sur les lointaines côtes d'Italie.

- Étude de la décoration du vase : les élèves en repèrent les traits généraux et les décrivent (représentation de scènes sur les revers de la coupe et dans le médaillon intérieur ; frises cernant la peinture centrale et le pied du vase, ou soulignant le bord de la vasque, couleur rouge des figures se détachant sur le vernis noir du fond). Le professeur les aide à préciser leur commentaire en leur donnant les mots qui désignent proprement telle partie du vase ou tel motif d'une frise (par exemple, le méandre, omniprésent dans la peinture grecque) ; il explique sommairement la technique des vases à « figures rouges » apparue à la fin du VI^e siècle.

- L'étude de la scène représentée dans le médaillon part de l'observation la plus sommaire, celle des personnages en présence, et progresse vers la mise en lumière du sens de l'épisode par l'examen de la disposition du tableau et la comparaison avec les textes évoquant cette étape du mythe, particulièrement le dithyrambe de Bacchylide.

- Le lieu de la scène : il est clairement indiqué par la présence de dauphins nageant auprès du héros. C'est le royaume de Poséidon, dans les profondeurs de la mer. Il est



confirmé encore par la présence d'un personnage à torse et tête d'humain, mais queue de poisson, un triton, qui, aidant de ses mains la marche de Thésée, apparaît ici comme le véritable « adjuvant » du héros dans sa traversée des fonds marins, alors que cette tâche incombait aux dauphins dans la description du poète.

– Les personnages : le héros est identifiable à son allure juvénile et à l'épée qu'il porte au côté gauche, cette fameuse épée par laquelle il se fit reconnaître de son père à son arrivée à Athènes. Il tend la main vers Amphitrite, majestueuse sur son trône finement orné, portant un voile sur son long péplos : la déesse a pour lui un large geste d'accueil et la couronne que l'on devine plus qu'on ne la distingue dans sa main gauche suggère l'intention que lui prête Bacchylide : mettre « sur ses cheveux crépus une couronne magnifique ». Ainsi, de part et d'autre du médaillon, l'artiste a représenté les protagonistes essentiels de la rencontre sous la mer : négligeant l'évocation des gracieuses Néréides dont la beauté et la gaieté illuminaient la scène chez Bacchylide, il a montré l'heureux accueil fait à Thésée par l'épouse de son père, Poséidon, et la reconnaissance de la divinité du héros que peut représenter le don de la couronne.

Si le peintre semble n'avoir retenu que les éléments les plus significatifs de l'épisode et élagué la fantaisie poétique des Néréides, il a en revanche introduit dans la scène un personnage inattendu : on reconnaît sans peine entre Thésée et Amphitrite la haute silhouette d'Athéna dont les élèves peuvent identifier les attributs obligés : le casque, l'égide frangée de serpents, le gorgonéion, la lance de la déesse guerrière, Athéna Promachos, mais aussi la chouette, signe de la protection qu'elle exerce sur la cité d'Athènes en tant que Poliade. Que fait donc Athéna en grande tenue au fond des flots ? Cette interrogation conduit à chercher des réponses dans l'examen de la composition du tableau et dans l'interprétation symbolique de celle-ci.

– Le sens de la scène : le professeur peut inviter les élèves à observer et à nommer, avec le vocabulaire de la géométrie, les « droites » qui se dessinent dans le cercle circonscrit par la frise. Il les aide ensuite à interpréter leurs constats.

Le regard est frappé par la position centrale d'Athéna qui domine la scène, trait d'union entre Thésée et Amphitrite, comme semble le suggérer la disposition opposée de son visage et de ses pieds ; de plus, sa haute stature qui occupe toute la diagonale du médaillon, est parallèle à celle, plus modeste, du héros, et leurs visages sont symétriquement tournés vers Amphitrite ; leurs bras, leurs armes, coupent les verticales des corps par d'autres parallèles : la déesse qui, revêtue de tous ses attributs, double ainsi le héros, représente l'esprit qui veille sur Athènes, incarnée dans son héros fondateur, et donc les vertus même de la cité : courage guerrier et sagesse. Mains tendues l'une vers l'autre, lance et chouette se croisent dans le même point de la scène, et cette rencontre fait de la victoire de Thésée au fond des flots celle d'Athènes tout entière. La représentation picturale de l'épisode prend donc, par l'intervention d'Athéna, un caractère plus politique : la coupe célèbre la cité d'Athènes en rassemblant dans un même motif la glorieuse filiation confirmée de son héros, fils de Poséidon, et l'efficace protection de sa

déesse tutélaire, Athéna. Plus que les victoires d'un nouvel Héraklès sur les monstres rencontrés en chemin, cette péripiétie de la légende de Thésée élève le héros athénien en attestant de son ascendance divine : elle permettait à l'artiste de célébrer, en la représentant, la grandeur de la cité que le héros incarne et méritait donc une place de choix dans la décoration de la coupe.

L'étude peut se terminer par une réflexion sur ce qui fait le charme intemporel de la scène : l'impression de mouvement et de vie, sensible dans la légère envolée de la tunique de Thésée et sa position surélevée par rapport à Amphitrite, suggérant que le héros arrive tout juste de la surface des flots ; la finesse du dessin rendant de manière précise et variée les plis des vêtements dans leur complexité ; l'harmonieux mélange des courbes (dauphins, crânes et casque...), boucles (cheveux, serpents de l'égide), lignes droites et brisées.

2. Mythe et politique : les lectures d'Isocrate, Pausanias et Plutarque

– Pour introduire au rapport qui lie Thésée à la démocratie athénienne, quelques lignes de Pausanias (voir document 3) constituent une première approche lexicale. Dans cette évocation d'une peinture ornant un bâtiment du Céramique, l'élève rencontre bon nombre de termes appartenant au domaine de la politique (voir documents 2, 3, 4 et 5).

– Un plus large extrait, tiré de *l'Éloge d'Hélène* (35-37) d'Isocrate, évoque le synœcisme et les divers mérites du roi Thésée.

Les élèves reconnaissent dans ce texte (voir document 4) mots et expressions découverts dans la lecture précédente (δημος, δημοκρατία, τυραννεῖν, ἐξ ἴσου). Ils s'initient à l'expression de la conséquence, ils apprennent le sens des prépositions μετά et ἐπι. Ils peuvent aussi découvrir, ou reconnaître, les formes du comparatif de l'adjectif. Enfin, en procédant à un relevé des participes, nombreux dans ce passage, ils précisent leurs connaissances morphologiques sur ces formes, prennent conscience de l'importance de ce mode dans la syntaxe grecque, en révisent certains aspects (participe apposé), en découvrent d'autres (par exemple, le participe substantivé, le génitif absolu).

Il sera intéressant de voir comment se concilient dans ce texte l'idéal démocratique et la figure charismatique d'un chef dévoué à son peuple et garant du bon fonctionnement de la cité. Ces remarques appelleront quelques considérations sur le rôle de Périclès dans la démocratie athénienne au V^e siècle.

– Avec le § 24 de la *Vie de Thésée* de Plutarque (voir document 6), occasion est donnée aux élèves d'identifier facilement, grâce à leur précédente lecture, le fait attribué à Thésée, le synœcisme, mais aussi d'apprécier la variante ; Thésée abdique une fois sa tâche accomplie. Les élèves fixent et précisent leurs connaissances en matière de lexique politique. Ils se familiarisent encore avec l'emploi du participe, repèrent les formes de l'adjectif numéral (εἰς, μῖα, ἕν). Ils apprennent le nom de bâtiments renvoyant à des institutions essentielles d'Athènes (πρυτανεῖον, βουλευτή-



ῥιον), situent ceux-ci sur le plan de l'agora, s'initient sommairement au fonctionnement du Conseil. Ils découvrent aussi l'origine des fêtes des Panathénées : la lecture de ce dernier texte pourra donc s'articuler sur une étude de la frise du Parthénon (cf. *infra*).

B. L'héroïsme et l'exaltation des valeurs athéniennes

1. Thésée et les Amazones chez Lysias et Plutarque : une séquence

- **Objectif** : du récit mythique à l'argumentation historique
- **Support** : Lysias, *Oraison funèbre* 3-6

(Voir document 7, p. 25)

Dans le cadre de l'étude des mythes fondateurs d'Athènes, l'intérêt de ce texte est souligné par Lysias lui-même (§3) : par la commémoration, il s'agit d'entretenir le souvenir, μνήμην, des luttes menées par les ancêtres, τῶν προγόνων, pour fonder la cité, et de transmettre aux vivants, τοὺς ζῶντας, les leçons à tirer des exploits des morts τῶν τεθνεώτων.

En évoquant les exploits des Amazones et leur défaite devant Athènes, Lysias, comme tous les Grecs de l'époque classique, croit qu'il traite de l'histoire et non de la légende. Le thème des Amazones est d'autant plus intéressant qu'il est repris par Plutarque à propos de Thésée. Mais, dans la version de Plutarque (voir document 8), la cause de l'invasion de l'Attique est différente de celle de Lysias, et elle associe au personnage de Thésée un autre personnage mythique, Héraclès. L'étude du groupement de ces deux textes, d'époque et de facture différentes, peut être associée à celle des extraits d'Isocrate et de Pausanias, où Thésée occupe une place centrale, non plus comme cible des Amazones, mais comme fondateur de la démocratie athénienne, après son exploit et sa victoire sur le Minotaure. Ces différents textes permettent de lier les mythes fondateurs d'Athènes à d'autres mythes grecs, et d'évoquer, à partir d'un récit à propos de Thésée :

- le mythe du Minotaure, c'est-à-dire le tribut qu'Athènes devait payer à la Crète ; le problème du statut d'Athènes dans la civilisation minoenne, comme l'évoquent Platon, dans le *Phédon*, et Bacchylide dans le *Dithyrambe* 3 ;
- le mythe héracléen, puisque l'un des travaux d'Héraclès, le neuvième, est la conquête de la ceinture d'Hippolyte, la reine des Amazones, comme on le lit dans la *Bibliothèque* d'Apollodore (II, 5).

On trouve enfin un écho de ces luttes, associant Thésée, Héraclès et les Amazones dans la tragédie de Racine, *Phèdre*. Ainsi, à partir du choix de deux ou trois textes, le professeur peut rayonner, pour approfondir, selon l'intérêt des élèves, leurs propres recherches et leur capacité à relier un thème à un autre.

Différentes démarches sont possibles, selon le degré de progression de la classe de grec, dans l'approche de la langue. Le professeur peut exploiter ce texte à deux moments de l'apprentissage et y entrer rapidement par une lecture organisée autour de :

- l'étude du GN (l'étude des GN fonctionnels au féminin ; le système prépositionnel et les GN) ;
- l'étude du GV (les temps du récit au passé ; l'emploi des participes).

Étude du groupe nominal

- De qui parle-t-on ? Étude des GNS au féminin

αἱ Ἀμαζόνες μόναι μὲν
θυγατέρες οἰκοῦσαι
γυνοῖκες ὀπλισμέναι
ἐκεῖναι

πρώται δέ, ἄρχουσαι, ἀκούουσαι τυχοῦσαι

Le relevé des indices morphologiques permet de rappeler les différentes déclinaisons auxquelles se rattachent les noms et les adjectifs féminins (1^{ère} et 3^e déclinaisons dans ce texte), de vérifier et d'affermir les connaissances au sujet des groupes fonctionnels, caractérisés par des désinences spécifiques. Ce rappel est d'autant plus utile que les élèves découvrent une langue fléchie. Ils peuvent poursuivre la recherche des groupes féminins à d'autres cas, en particulier à partir des indices du déterminant : τὴν φύσιν, ταῖς ψυχαῖς, τῆσδε τῆς χώρας, τῆ φύσει, μόναις δέ, τὴν τῶν προγόνων ἀρετὴν.

Il est possible que les élèves fassent de fausses hypothèses, à partir de la ressemblance de certaines désinences appartenant à la fois au système nominal et au système verbal : ἀναβάσαι, παραλαβοῦσαι, ἀπαγγεῖλαι. C'est l'occasion de mettre en évidence certains principes concernant le système linguistique : GN étendus, et formes verbales isolées, que des repérages méthodiques et répétés permettront petit à petit d'identifier.

Cette recherche grammaticale des GN conduit à une analyse des éléments qui constituent le portrait des Amazones, de leurs qualités et de leurs faiblesses, pour aboutir, par une série d'oppositions, à une conclusion qui se focalise sur Athènes :

- τὴν τε αὐτῶν δυστυχίαν καὶ τὴν τῶν ἡμετέρων προγόνων ἀρετὴν,
- τῆσδε τῆς πόλεως διὰ τὴν ἀρετὴν ἀθάνατον μνήμην ἐποιήσαν,
- τὴν δὲ ἑαυτῶν πατρίδα διὰ τὴν ἐθάδε συμφορὰν ἀνώνυμον κατέστησαν.

- Le système prépositionnel et les GN

La fréquence des prépositions est très grande, et ce texte peut être l'objet d'une observation assez approfondie des prépositions et des différentes constructions auxquelles elles donnent lieu.

L'exploitation lexicale peut se faire sur deux plans :

- le sens de la préposition par rapport au cas qu'elle régit ;
- les GN et le champ lexical mis en œuvre.

παρὰ + acc. παρὰ τὸν ποταμὸν
περὶ + acc. περὶ αὐτὰς
περὶ + gén. περὶ τῆσδε τῆς χώρας
 περὶ τῶν λóιπων
ἐπὶ + acc. ἐπὶ τῆνδε τὴν πόλιν
 ἐφ' ἵππους



διὰ + acc.	διὰ τὴν εὐψυχίαν διὰ τὴν φύσιν
ἐκ + gén.	ἐκ τῶν κινδύνων ἢ ἐκ τῶν σωμάτων ἐκ τῶν ἡμαρτημένων
ἐν + dat.	ἐν τοῖς καιροῖς, ἐν τοῖς ἔργοις

b. Le système verbal

Le texte est un récit situé dans le passé : τὸ παλαιὸν χρόνον :

- les temps du récit sont l'imparfait et l'aoriste ;
- les formes verbales, à partir du § 4 sont à la 3^e personne du pluriel, le sujet étant « les Amazones », αἱ Ἀμαζόνες.

Le professeur peut faire relever les formes d'imparfait et les formes d'aoriste, en admettant, au commencement de la recherche, la confusion entre imparfaits et aoristes seconds ; un indice de reconnaissance de ces formes est évidemment l'augment, sous sa forme habituelle ou en composition.

Le § 4 est à l'imparfait, il est descriptif ; le § 5 est à l'aoriste, marquant une succession d'actions agressives des Amazones.

Imparfait	Aoristes
ἦσαν	ἔστράτευσαν
ἦροῦν	ἐκτίσαντο
ἀπέλειπον	ἔδοξαν
ἐνομίζετο	ἔξεγένετο
ἔδοκοῦν	ἐποίησαν κατέστησαν ἀπώλεσαν

Outre des observations à propos de l'augment, ce relevé permet de faire le point sur les aoristes sigmatiques, les caractéristiques des formes actives et moyennes, de rappeler ce qui distingue les terminaisons premières des terminaisons secondaires, en un mot, de dégager quelques principes qui régissent le système de la conjugaison, sans entrer dans des considérations trop particulières.

À un stade plus avancé, le professeur peut reprendre l'étude de ce texte qui présente une grande occurrence de participes, à différents temps de l'actif et du moyen-passif, qu'ils soient substantivés (τῶν ἡμαρτημένων) ou apposés (ἄρχουσαι δὲ πολλῶν ἐθνῶν).

Une autre étude peut être menée à propos du repérage des infinitifs, caractérisés par leurs désinences en

- εἶν · διαφέρειν, ἐλλείπειν
- σασθαι · βουλεύσασθαι.

Pour identifier des formes et comprendre le système verbal, l'observation et l'exploitation de tableaux synoptiques des conjugaisons sont efficaces, avant toute mémorisation.

- Proposition complémentaire : Plutarque, *Vie de Thésée* 26-27

Le texte propose des éléments facilement exploitables grâce à la fréquence des noms propres qui nomment les acteurs du récit.

Le professeur peut faire repérer tous ces noms propres, puis

les différentes occurrences d'un nom comme « Amazones » : αἱ Ἀμαζόνες, τὰς Ἀμαζόνους, τὴν Ἀμαζόνα, τῶν Ἀμαζόνων

Θησεύς, Ἡρακλῆς, Ἀντιόπη

τὸν Πόντον Εὐξείνιον

ἐν Δελφοῖς, Πυθόπολιν

τῷ κιμμερικῷ Βοσπόρῳ

τῶν Ἀθηνησιν Εὐπατριδῶν

παρὰ τὴν Πνύκα καὶ τὸ Μουσεῖον

κατὰ τὴν Χρύσαν.

2. Les valeurs qui fondent l'héroïsme athénien

Dans la suite (17-20) de l'*Oraison funèbre* (voir document 9), λόγος ἐπιτάφιος, attribué à Lysias et prononcé en l'honneur des soldats qui allèrent au secours des Corinthiens, l'auteur, après avoir évoqué les exploits « mythiques des ancêtres fondateurs », avance une série d'arguments justifiant la place prépondérante d'Athènes dans l'Hellade.

Dans les deux passages dont l'étude est proposée ici, se développent les deux thèmes traditionnels de ce panégyrique d'Athènes (cf. Isocrate) :

- Athènes, fondatrice d'un système politique original : la démocratie ;

- Athènes à la tête des luttes contre les Barbares.

Ce thème donne l'occasion d'exalter l'orgueil patriotique des Athéniens à travers l'éloge des anciens guerriers, et surtout des héros de Marathon et de Salamine. Comme tous les autres discours funèbres (celui du *Gorgias*, celui de Périclès rapporté par Thucydide) celui-ci fait bien apparaître la mentalité des Athéniens, parce qu'il répond exactement à l'attente de ceux qui reçoivent ce discours, en rappelant les principes fondamentaux de la démocratie.

Athènes, fondatrice de la démocratie

Dans les quatre paragraphes de l'extrait, Lysias construit l'argumentation en énonçant les concepts politiques qui fondent la démocratie athénienne :

- le droit : τὸ δίκαιον, inscrit dans les origines d'Athènes, ἢ τε ἀρχὴ τοῦ βίου δίκαια, constituée d'une population d'αὐτοχθόνες οὐκ ἀλλοτρίων, ἢ χθῶν, est μητέρα καὶ πατρίδα

- la liberté, ἢ ἐλευθερία, et la concorde, ἢ ὁμονομία, qui conditionnent l'existence de la démocratie, ἢ δημοκρατία, et qui permettent aux hommes d'être des citoyens, ἐπολιτεύοντο

- la loi, ὁ νόμος, qui donne aux hommes la supériorité sur les animaux, les bêtes sauvages, parce qu'elle s'oppose à la force, ἢ βία ;

- le raisonnement, ὁ λόγος, qui permet d'apprendre et d'instruire, de persuader les autres et de vivre en société.

Au paragraphe 20, ces valeurs fondamentales qui déterminent la qualité des Athéniens et leur supériorité sur les Barbares, sont relayées par deux participes : καὶ φύντες καλῶς ; καὶ γνόντες ὅμοια. Le premier se rapporte à la nature, ἢ φύσις, le second à la connaissance et à la culture,



ή γνώμη. La présence de ces deux termes montre à quelle conception de l'homme et du citoyen Lysias se réfère ici.

Le professeur peut, après avoir fait mettre en évidence les mots autour desquels s'articule le sens du texte, qui constituent le champ lexical de l'organisation politique, faire chercher :

- Comment sont traitées l'originalité et la supériorité des Athéniens :

- ils sont les premiers ή τε ἄρχη, πρώτοι δὲ καὶ μόνοι ἐν ἐκείνῳ τῷ χρόνῳ ;

- ils se distinguent des autres : οὐ γὰρ ὡσπερ οἱ πολλοί ;

- Comment se construit cette connaissance : ή γνώμη, ήγούμενοι, ήγησάμενοι ;

- Quels comportements elle induit :

ἀνθρώποις δὲ προσήκειν νόμῳ μὲν ὀρίσαι τὸ δίκαιον λόγῳ δὲ πείσαι

ἔργῳ δὲ τουτοῖς ὑπηρετεῖν.

L'approche du texte est facilitée par la mise en évidence des parallélismes et des oppositions qui rythment la syntaxe, non seulement par l'usage de μὲν... δὲ, οὐ γὰρ... ἀλλὰ καί, mais par des structures répétitives absolument identiques quant aux formes de participes, par exemple :

νόμῳ τοὺς ἀγαθοὺς τιμῶντες

καὶ τοὺς κακοὺς κολάζοντες

ὑπο νόμου μὲν βασιλευμένους, ὑπο λόγου δὲ διδασκομένους.

Grâce à cette approche lexicale, morphologique et syntaxique, les élèves peuvent apprécier la construction rigoureuse de l'argumentation de cette *Oraison funèbre* et comprendre le sentiment profond, partagé par les auditeurs et l'orateur.

Athènes à la tête de la lutte contre les Barbares, Lysias, *Oraison funèbre*, 40-44 (voir document 10).

Après avoir rappelé la situation dramatique dans laquelle se trouvaient les Athéniens au moment de la bataille de Salamine, et chanté la vertu, le courage des combattants, Lysias conclut en réaffirmant la prépondérance d'Athènes, justifiée parce qu'elle est fondée :

- sur la liberté, qui s'oppose à l'esclavage : ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας, μετ' ὀλίγων; ὑπὲρ τῆς δουλείας μετὰ πολλῶν βασιλευμένων ;

- sur la qualité des combattants et de leur chef : Θεμιστοκλέα, στρατηγόν, ἄνδρα ;

- sur la participation majeure qu'ils ont assurée par rapport aux autres Grecs : τῶν ἄλλων Ἑλληνῶν.

Ces qualités et cette participation sont exprimées par des

énumérations faciles à interpréter : ἰκανώτατον εἰπεῖν, γνῶναι, πράξει, (ἤρισαν) γνώμη, καὶ πλήθει καὶ ἀρετῇ.

Le professeur peut faire noter la fréquence des superlatifs et des mots de sens hyperbolique :

κάλλιστα, πλεῖστα, (στρατηγόν) ἰκανώτατον, ἄνδρα ἐμπειροτάτους, ἀριστεία.

La conclusion de ce passage reprend l'argument déjà cité au § 20 :

γνησίαν δὲ καὶ αὐτόχθονα (τοῖς ἐκ τῆς Ἀσίας βαρβάροις) τὴν αὐτῶν ἀρετὴν ἐπεδείξαντο.

La naissance, le sol, les origines d'une part, les valeurs de référence d'autre part, ή ἀρετή, font la supériorité des Athéniens sur les Barbares, et justifient, δικαίως ἐπέδειξαν, leur prépondérance démontrée et reconnue par les autres Grecs.

La lecture méthodique du texte peut être organisée à partir de repérages successifs :

- enchaînement des arguments (à partir de la traduction) ;

- mise en œuvre de cette argumentation :

- par le lexique : mots déjà connus/mots nouveaux ;

- par la syntaxe : constructions simples, faites d'énumérations et d'oppositions marquées, à l'exception d'une question oratoire καὶ γὰρ... τίνας, à laquelle répond aussitôt ὥστε δικαίως ;

- par la morphologie sans surprise d'une succession de verbes à l'aoriste : ἐπέδειξαν, συνεβάλοντο, ἔβαλον, ἐκτίσαντο, ἐπεδείξαντο, qui ont tous pour sujet « les Athéniens ».

Il peut être intéressant de prolonger la lecture évoquant la deuxième guerre médique et le rôle joué par Athènes en étudiant le thème des *Perses* d'Eschyle : il existe une mise en scène filmée en 1961 par Jean Podromidès. Le poète chante l'ampleur de la catastrophe infligée à Xerxès par l'intelligence et le courage des Athéniens, combattant pour leur liberté et leur terre en citoyens libres. Les phrases que le roi Darius, évoqué par la reine Atossa, formule au sujet de la ville d'Athènes, celle qui a osé résister à Xerxès, résonnent comme un avertissement, mais aussi comme une louange, paradoxale dans la bouche du vaincu de Marathon, à l'égard de ces citoyens libres et courageux, avant que le messager ne raconte, comme s'il déroulait le négatif d'un film, la défaite subie lors du combat naval, ναυμαχία. Ce discours, d'autant plus émouvant qu'il est tenu par un combattant de Salamine, Eschyle, deviendra un thème traditionnel dans la littérature grecque, à partir du V^e siècle.



III – Comprendre quelques représentations de la démocratie athénienne

A. Les institutions athéniennes

1. Les institutions athéniennes lues à travers la figure de Solon (Plutarque, *Vie de Solon*, 17-18 ; 22) (voir document 11)

Pour aborder le thème des grands fondateurs de la démocratie athénienne, le professeur peut puiser dans les *Vies* de Plutarque un certain nombre d'extraits concernant des personnages tels que Solon ou Périclès.

Les trois extraits de la *Vie de Solon* proposés ici permettent de présenter et d'analyser quelques aspects particuliers de l'œuvre du législateur. Ils peuvent frapper les élèves par leur modernité et les sensibiliser à certains caractères de la démocratie naissante.

À la fin du portrait, Plutarque choisit de reprendre le récit d'un épisode contesté concernant les rapports de Solon et de Crésus, pour illustrer la sagesse du démocrate et lui donner une dimension presque mythique.

L'abolition de la peine de mort, 17, 1-4

Le premier passage fait allusion aux lois draconiennes, c'est-à-dire à celles qui se rapportent à une période précédant celle de Solon (624 avant J.-C.).

Après avoir décrit la personnalité de Solon dans différentes circonstances, comme auteur d'éloges politiques et comme sage (chez Thalès, à Milet), puis dénoncé l'état social d'Athènes avant l'archontat de Solon, et la situation critique ou se trouvait la cité à cause de l'inégalité qui creusait un fossé entre riches et pauvres, τῆς τῶν πενήτων περὶ τοὺς πλουσίους ἀνωμαλίας παντάπασι ἐπὶ σφαλῶς ἢ πολίς διέκειτο, Plutarque présente l'action législative de Solon, d'une part les lois qu'il a abolies, d'autre part celles qu'il a instaurées, montrant ainsi son opposition déterminée à la tyrannie et son souci d'atténuer les causes et les effets de l'inégalité en abolissant les dettes et en s'attelant à une réforme monétaire, avec pondération néanmoins.

Dans le cadre de l'abolition des lois de Dracon (τοὺς Δρακόντας νόμους), la première concernée est celle qui porte sur la peine de mort, mesure justifiée par la banalisation de celle-ci, puisque la peine capitale sanctionnait toutes les fautes, ἄπασιν τοῖς ἀμαρτάνουσιν, de sorte que l'absence de hiérarchisation des fautes faisait que les voleurs de pommes étaient châtiés avec la même rigueur que les assassins et devenait absurde : ὥστε τοὺς λάχανα κλέψαντας ἢ ὀπώραν ὁμοίως κολάζεσθαι τοῖς ἱεροσύλοις καὶ ἀνδραφόνοις.

La sagesse de cette mesure de Solon s'oppose à l'extrémisme de Dracon, résumé dans la belle formule de Démade : Δημάδης εἰπὼν ὅτι δι' αἵματος, οὐ διὰ μέλανος τοὺς νόμους ὁ Δράκων ἔγραφεν, dans laquelle se retrouve l'opposition entre la violence, signifiée par le sang (αἷμα), et le droit et la loi, symbolisés par l'encre noire des héliastes.

Les paroles de Dracon rapportées à la fin du passage confirment la démesure de sa sévérité :

ἀπεκρίνατο τὰ μὲν μικρὰ ταύτης ἄξια νομίζειν, τοῖς δὲ μεγάλοις οὐκ ἔχειν μείζονα.

Le professeur fait remarquer la relative simplicité des structures syntaxiques du passage :

– GN, prépositionnels ou non, articulés autour du verbe, dans la 1^{ère} phrase : τοὺς Δρακόντος νόμους ἀνείλε πλὴν; διὰ ;

– parallélismes dans la consécutive :

ὥστε τοὺς ἀγρίας ἀποθνήσκειν ;

τοὺς λάχανα κλέψάτας κολάζεσθαι ;

ὁμοίως; τοῖς ἱεροσύλοις ;

– complétives introduites par ὅτι ou infinitives après des verbes déclaratifs :

εἰπὼν ὅτι; ὁ Δράκων ἔγραφεν ;

ἀπεκρίνατο; νομίζειν.

Un ensemble de mots se rapportant au champ lexical du châtement est facilement repérable :

ἡ ζημία, κολάζεσθαι, τοῖς ἀμαρτάνουσι, ainsi que le champ lexical de ce qui touche à la mort : ὁ θάνατος, ἀποθνήσκειν.

L'organisation des magistratures selon la fortune (18, 1-5)

Dans son souci de faire participer à la vie politique le peuple qui, jusque-là, en était exclu, et sans rien enlever aux prérogatives des riches qui exerçaient toutes les magistratures, ἄρχας ἀπάσας, Solon établit, selon un système censitaire tout à fait rigoureux, une nouvelle classification des citoyens. Le professeur fait remarquer que c'est par la participation aux responsabilités de la vie publique qu'il favorise l'intégration des citoyens : βουλόμενος τὴν δᾶλλον μῖξι πολιτείαν, ἧς ὁ δῆμος οὐ μετεῖχεν.

C'est sur l'estimation de la fortune, τὸ τιμήμα, qu'il établit une classification dégressive, ἔταξε.

À chacun des groupes définis, il attribue un nom générique :

– πρώτους ; εντακόσια μέτρα ποιῶντες = Πεντακοσιομεδίμους ;

– δευτέρους δε; τοὺς ἵππον τρέφειν δυναμένους = Ἰππαδαπελοῦντας ;

– οἱ τοῦ τρίτου τιμήματος = Ζευγῖται.

On comprend bien pourquoi il oppose les riches, τοῖς εὐπόροις, au peuple, ὁ δῆμος : il s'agit d'une société où la propriété et la production agraires sont les critères de reconnaissance. Société de propriétaires qui s'opposent à la dernière classe, οἱ δὲ λοιποὶ, οἱ Θῆτες, ceux qui n'ont rien.

Le droit de siéger à l'Assemblée et dans les tribunaux, συνεκκλησιάζειν καὶ δικάζειν, accordé au reste, aux Thètes, citoyens de la quatrième et dernière classe, avec des revenus modestes ne dépassant pas les 200 médimnes, prend rapidement de l'importance avec le développement



des affaires, donc des tribunaux et du rôle tenu par les juges et les jurys :

αὐξῆσαι τὴν τῶν δικαστηρίων ἰσχύν,

ἀεὶ δεῖσθαι δικαστῶν,

πᾶν ἄγειν ἀφισβήματα (des contestations).

Ils deviennent en quelque sorte maîtres de la loi : τροπὸν τινὰ τῶν νόμων κυρίουσ ὄντας.

Ces citoyens de la quatrième classe, qui n'étaient pas des propriétaires, vécurent une sorte de revanche sur cette société de riches. Et l'on comprend la satisfaction de Solon, exprimée dans ses vers, que Plutarque cite dans son portrait : ils traduisent l'idéal politique de Solon, celui du juste milieu, d'un prudent équilibre entre deux pôles, entre deux forces politiques et sociales.

Et sans doute ces trois distiques élégiaques sont-ils vraiment significatifs, puisqu'ils sont également cités par Aristote dans la *Constitution d'Athènes* (12, 1).

L'approche du texte peut passer par l'observation et la recherche des indices d'organisation permettant de délimiter ses différentes parties : classification, commentaires et citation de Solon :

δεύτερον δὲ, πρῶτους, δευτέρους.

Par la mise en évidence du croisement des différents champs lexicaux, le professeur amène à dégager le thème central et les thèmes secondaires qui s'y rattachent. La reprise du terme ἄρχας ἄπασας, au début et à la fin du § 3, ὁ κατ' ἄρχας, montre qu'il s'agit de pouvoir et de magistratures qui confèrent une forme de pouvoir.

L'organisation de l'artisanat (22, § 1-3)

Dans ce court passage, le rôle de Solon comme législateur apparaît de manière originale. En effet, la loi qu'il écrit : Σόλων νόμον ἔγραφε, selon la formule récurrente, se fonde sur une analyse économique de la situation tout à fait moderne, sorte d'approche géopolitique de l'Attique à la fin du VI^e siècle, où il croise les données commerciales, fournies par la simple observation des choses, pour proposer une solution aux déficits constatés, à savoir la revalorisation de l'artisanat : ἀξίωμα ταῖς τέχναις.

Cette mesure présente un double avantage :

– en assurant une production artisanale, elle rend possible des échanges commerciaux ;

– en mettant les citoyens au travail, elle évite de faire peser sur une société démocratique le poids d'une foule d'oisifs.

Cette organisation de l'artisanat illustre en fait le principe et la méthode pragmatique du législateur qui adapte, accommode, προσαρμόζειν, la loi aux choses et non les choses aux lois :

Σόλων δὲ τοῖς πράγμασιν τοὺς νόμους μᾶλλον ἢ τὰ πράγματα τοῖς νόμοις προσαρμόζων;

Le professeur peut aborder l'étude de ce passage en faisant suivre la démarche adoptée par Plutarque, évidente dans son plan. À partir de trois types de données, fondées sur l'observation et le constat personnel, ὁρῶν, il établit une loi, τὸν νόμον ἔγραφε, περιέθηκε.

Ces analyses sont reprises deux fois dans des termes

presque identiques et s'articulent autour du principe du législateur, énoncé au cœur du passage :

• données démographiques :

– l'Attique, terre d'accueil, terre ouverte, attire une multiplicité d'hommes, ἄστυ πιμπλάμενον ἀνθρώπων ἀεὶ συρρέοντων παταχόθεν... ἐπ' ἀδείας ; εἰς τὴν Ἀττικὴν ;

– quelle est cette sûreté, ἐπ' ἀδείας, qui attire les étrangers à Athènes, par opposition à Sparte ? On peut revenir sur ce point dans le commentaire, à propos de la loi sur les naturalisations ;

• données géographiques : l'Attique est une terre pauvre et médiocre : πλεῖστα τῆς χώρας ἀγέννη καὶ φαῦλα, dont l'agriculture suffit à peine à nourrir ses paysans : τῆς χώρας τὴν φύσιν γλισχρῶς τοῖς γεωργοῦσιν διαρκοῦσαν ;

• données commerciales : la production agricole étant insuffisante pour les échanges commerciaux maritimes, χρωμένους τῇ θαλάττῃ, τοῖς μηδὲν ἔχουσιν ἀντιδοῦναι, Solon propose, pour combler les déficits, une solution économique habile, la promotion de l'artisanat : πρὸς τὰς τέχνας ἔτρεψε τοὺς πολίτας ; ταῖς τέχναις ἀξίωμα περιέθηκε.

Non seulement il propose cette solution, mais il en facilite la mise en œuvre par des mesures d'accompagnement, encourageantes ou dissuasives, par exemple, encourager les pères à donner un métier à leur fils : διδάξάμενος τέχνην τῷ υἱῷ .

Mais cette proposition comporte aussi une solution politique ; elle concerne les citoyens, τοὺς πολίτας πρὸς τὰς τέχνας ἔτρεψε. Comme pour les magistratures, la participation à la vie publique et à l'enrichissement général constitue pour Solon un mode d'intégration des citoyens, et une garantie pour le système démocratique.

Elle évite aussi à une foule d'oisifs, multitude paresseuse et désœuvrée, ὄχλον ἀργὸν καὶ σχολαστήν, de peser sur l'économie du pays.

Cette économie est étroitement contrôlée par l'Aréopage : ἔταξεν τὴν βουλὴν ἐξ Ἀρείου πάγου ἐπισκοπεῖν ὅθεν ἕκαστος ἔχειν τὰ ἐπιτηδεῖα.

Au § 2, Plutarque, également auteur d'une *Vie de Lycurgue*, compare le statut de l'artisanat à Athènes à celui de Sparte (« ville pure, qui ne se laisse pas encombrer par une foule d'étrangers », πολὺν καθάραν ὄχλου ξενικοῦ), différente d'Athènes par son organisation politique et économique.

Comme les autres extraits de Plutarque, celui-ci est aisément abordable : des constructions syntaxiques parallèles et opposées, l'emploi de participes substantivés et apposés, déjà rencontrés et observés précédemment, enfin un lexique assez familier, par la fréquence de mots de base comme ἡ τέχνη, τὰ πράγματα, ὁ νόμος, et des formules répétitives dans ce portrait de Solon.

Cette réflexion sur l'œuvre législative de Solon peut s'ouvrir sur l'actualité permanente de certains problèmes :

– ceux de l'environnement donnent lieu à une loi sur l'eau (23, 2) ;

– ceux du libre échange donnent lieu à une loi sur l'exportation de l'huile d'olive et l'interdiction d'exporter des figues



(23, 3) mesure qui suscita l'apparition des sycophantes ;
– ceux de l'immigration donnent lieu à une loi sur les naturalisations (24, 4) : ὁ τῶν δημοποιητῶν νόμος.

Les critères de naturalisation retenus par Solon sont « difficiles à comprendre » selon Plutarque : « Il ne permit d'accorder le droit de cité qu'à des gens bannis à perpétuité de leur pays ou qui viennent s'établir à Athènes avec toute leur famille, en vue d'exercer un métier » : ὅτι γενέσθαι πολίτας οὐ δίδωσι πλὴν τοῖς φεύγουσιν ἀειφυγία τὴν ἑαυτῶν ἤπανεστίους Ἀθήναζε μετοικιζομένοις ἐπὶ τέχνῃ ; « Il attirait ces émigrants à Athènes, en leur assurant le droit de cité parce qu'il croyait pouvoir se fier à des gens qui avaient été forcés de quitter leur pays (et qui devaient tout à cette terre d'accueil) », ὡς καλούμενον Ἀθήναζε τουτοῦς ἐπὶ βεβαίῳ τοὺς μὲν ἀποβεβληκότας τὴν ἑαυτῶν διὰ τὴν ἀνάγκην.

Sans doute est-ce là cette sûreté, cette garantie assurée à cette foule d'étrangers, attirés à Athènes, terre d'accueil, à laquelle Plutarque fait allusion plus haut.

Le professeur peut conclure cette étude sur la sagesse de Solon, un des sept sages de la Grèce, capable, selon Plutarque, de prendre des mesures pragmatiques et conformes à son éthique, capable aussi de prendre des distances avec le pouvoir et les grands de ce monde, riches et rois comme Crésus. Il fit inscrire ses lois sur des piliers en bois et décida qu'elles resteraient en vigueur pendant cent ans, avant de partir vivre à l'étranger pendant dix ans, pour échapper à l'esprit de chicane de ses concitoyens qui voulaient modifier le contenu de ces lois, chacun dans son propre intérêt.

2. Les institutions athéniennes à travers les plaidoyers de Lysias (voir document 12)

Les grandes liturgies

(Défense d'un anonyme accusé de corruption)

À partir des explications et des justifications de l'anonyme accusé de corruption, on apprend le système d'imposition indirecte auquel étaient soumis les citoyens athéniens qui affichaient une grande prospérité. Ils étaient ainsi désignés pour exercer certaines fonctions à leurs frais, ce que traduit le verbe λειτουργεῖν ou λητουργεῖν, et pour en supporter les dépenses qui consistaient à organiser des chœurs, χορηγεῖν, pour la tragédie ou la comédie, pour des liturgies ordinaires et annuelles, comme les Panathénées, grandes ou petites, et les Dionysies, ou des liturgies extraordinaires, comme l'équipement d'une trière, τρίηραρχία, ou une contribution anticipée de l'impôt, προεισφορά.

Pour dire quel homme il est, περὶ οἴου τινὸς ὄντος ἔμοῦ, avant qu'il soit condamné, l'accusé récapitule toutes les liturgies qu'il a exercées pour le bien de l'État. Pour chacune d'elles, il déroule les mêmes informations :

– date précise et repère chronologique : « sous l'archontat de Glaucippe », ἐπὶ δὲ Γλαυκίππου ἄρχοντος, « sous l'archontat d'Eucleïdos », ἐπὶ δὲ Ἐυκλείδου ἄρχοντος ;

– type de liturgie : ἐχορήγουν, ἐτριοράρχουν ;

– circonstances ordinaires et fêtes annuelles :

Παναθηναίοις τοῖς μεγάλοις, ἐν Διονύσια ;

– montant précis de la dépense, en drachmes, mines ou talents :

ἀνήλωσα ἕξ τάλαντα ; ὀκτακοσίας δράχμας ; δώδεκα μναῖ ; πλεῖν ἢ τριάκοντα μναῖ.

La variété des informations données par l'accusé et ses commentaires évoquent de manière très vivante ces institutions caractéristiques d'Athènes.

La lecture méthodique du texte suivant ce formulaire permettra d'établir un tableau à trois entrées : Liturgie, Fête, Montant de la dépense, en même temps qu'une approche enrichissante du lexique et des structures syntaxiques simples.

Le catalogue des liturgies révèle que ce citoyen anonyme, qu'on accuse de corruption, n'a échappé à aucune liturgie, ni aux ordinaires ni aux extraordinaires. Depuis sa majorité, il fut chorège de toutes les formes existantes de chœurs :

– pour les concours de la tragédie et de la comédie : χορηγὸς τραγῳδοῖς, κωμῳδοῖς ;

– pour des chœurs d'hommes ou d'enfants, ἀνδρῖκῳ χορῶ, παιδικῶ χορῶ ;

– il dirigea un chœur cyclique ou des danseurs de pyrrhique, ἐχορήγουν πυρρῆχισταῖς, χορηγῶν κυκλίῳ χορῶ.

Il assumait une gymniarchie, une triarchie et des liturgies plus extraordinaires encore, telles que l'arrhéphorie qui consistait dans la prise en charge des quatre jeunes filles qui, aux Panathénées, portaient le péplos d'Athéna, des objets sacrés et des gâteaux en offrande et lui consacraient les robes blanches ornées d'or dont elles étaient revêtues ; ou l'archithéorie, qui couvrait les frais d'une théorie, ambassade à caractère religieux.

Enfin, il dut faire face, deux fois de suite, à une autre liturgie extraordinaire, au paiement anticipé de l'impôt, pour une somme importante, malgré les autres liturgies auxquelles il était déjà soumis : ἡ προεισφορά (εἰσφορὰς εἰσενήνοχα).

Les fêtes évoquées sont les Thargélies en l'honneur de d'Apollon et d'Artémis, dans le mois de Θαργηλίων, les grandes et les petites Panathénées en l'honneur d'Athéna, les Dionysies, les fêtes en l'honneur de Prométhée, εἰς Προμηθεῖα, une course en l'honneur de Poséidon sans doute, au Cap Sounion, ἐπὶ Σουνίῳ.

Ainsi, il apparaît combien les fêtes religieuses, y compris les concours de tragédie et de comédie donnés à l'occasion de ces fêtes, rythmaient la vie des citoyens d'Athènes. Les élèves constatent aussi que la participation active et financière des citoyens était une des expressions de la vie politique et de la démocratie à Athènes.

Sans pouvoir établir toutefois des équivalences entre les sommes énumérées en monnaies grecques, δράχμαι, τάλαντα, μναῖ, en valeurs actuelles, le professeur peut faire une intéressante étude de la numération grecque et de la formation des chiffres en unités, dizaines, centaines, milliers : ἑπτα, ἕξ, δώδεκα, τριάκοντα, τριακοσίας, ὀκτακοσίας, πεντακισχιλίας. Ce qui est sûr, c'est que cet accusé anonyme a le sentiment, en considérant la colonne « dépenses », d'avoir beaucoup dépensé, quatre fois plus



que ce que la loi lui imposait : εἰ ἐβουλόμην κατὰ τὰ γεγραμμένα ἐν τῷ νόμῳ λητουργεῖν, οὐδ' ἂν τὸ τέταρτον μέρος ἀνήλωσα, « Si j'avais voulu m'en tenir aux termes de la loi, je n'aurais même pas fait le quart de ces dépenses ».

Ce plaider pour la défense d'un accusé si dévoué au service de l'État qu'il dépense quatre fois plus qu'il ne faut, peut sembler assez paradoxal au jeune lecteur ; et le système de défense de ce brasseur d'affaires, qui apparemment menait un grand train, au point d'être constamment sollicité, une fois accusé de corruption ne peut qu'être celui du dévouement et du désintéressement.

Statut social et statut politique : un riche métèque et un citoyen pauvre (Pour l'Invalide, Contre Erastostène)

L'étude de deux extraits de plaidoyers, assez longs, peut être envisagée dans le cadre d'une séquence méthodologique, consacrée à la lecture des textes argumentatifs grecs à partir de l'étude et de l'exploitation de la traduction française.

Le support de cette étude est un extrait du discours : *Pour l'Invalide* 4-12 et 15-20.

Le professeur peut conclure la séquence sur une évaluation, qui vérifie les compétences acquises par la démarche initiée précédemment.

Le support de l'évaluation est un un extrait du discours *Contre Erastostène* 4-12 et 20-22.

Pour l'Invalide (voir documents 15 et 16)

Rapide présentation du contexte dans lequel se situe le procès : une institution athénienne ancienne, puisqu'elle remonte sans doute à Solon, dont l'existence est confirmée par Aristote (*Politique* 49, 4) définissait les critères de paiement d'une pension d'invalidité :

- avoir un revenu faible (moins de trois mines) ;
- être mutilé au point de ne pas pouvoir exercer de métier ;
- être un citoyen irréprochable.

Cette pension pouvait être remise en question par n'importe quel accusateur, et son attribution réexaminée chaque année par les membres du Conseil, sorte de δοκιμασία. C'est la situation dans laquelle se trouve l'invalide, accusé de toucher injustement cette pension civile : οὐ δικαίως με λαμβάνειν τὸ παρὰ τῆς πολέως ἀργύριον.

a) La lecture de la traduction française permet d'aborder un exemple d'argumentation judiciaire et de dégager l'organisation générale de l'extrait.

- Mise en évidence de son plan
- énoncé des trois allégations de l'accusateur : §4-5 ;
- énoncé des trois réfutations de l'accusé §6-12 ;
- preuves, illustrations et commentaires à l'appui.

Le professeur fait repérer les expressions introduisant les allégations et les réfutations :

- au dire de l'accusateur : φησὶ γὰρ ὁ κατηγοροῦς ;
- « je vais cependant vous en dire quelques mots » (fin du §5) : ὅμως δὲ κάγω διὰ βραχέων ἐρώ.

Il fait repérer les deux griefs d'abord allégués par l'accusateur (« je touche injustement cette pension ») :

– « parce que je ne suis pas invalide », οὐκ εἶναι τῶν ἀδυνάτων ;

– « parce que j'exerce un métier qui me permet de vivre », τέχνην ἐπίσταθαι τοιαύτην ὥστε καὶ ἄνευ τοῦ διδομένου τούτου ζῆν.

• Les preuves avancées pour fonder chacune de ces allégations :

– l'accusé monte à cheval, ἐπὶ τοὺς ἵππους ἀναβαίνω ;

– il n'est pas pauvre, puisqu'il fréquente des gens qui ont des moyens : δύναμαι σύνεῖναι δυναμένοις ἀνθρώποις ἀναλίσκειν.

• Comment l'accusé réfute-t-il ces allégations ?

– en donnant des preuves de sa pauvreté (ἢ πενία), « mon métier ne me rapporte pas gros, je l'exerce seul, sans l'aide d'un esclave que je ne pourrais pas me payer d'ailleurs », τέχνην δὲ κεκτημένη βραχέα δυναμένην ὀφελεῖν ἢ αὐτὸς μὲν ἤδη χαλεπῶς ἐργάζομαι ; τὸν διαδεξιόμενον δ' αὐτὴν οὐπω δύναμαι κτήσασθαι, « mon accusateur ne voudrait pas échanger sa fortune contre la mienne : allusion à l'antidosis, institution athénienne qui consistait en un échange de fortune, lorsqu'un citoyen, astreint à une liturgie, prétendait s'en décharger sur un autre, plus riche, et le forçait, en cas de refus, à l'échange de leur fortune » ; « Si je lui adressais une sommation en vue d'un échange de biens, il aimerait mieux exercer dix fois la chorégie que de faire une seule fois cet échange, δεκάκις ἂν ἔλοιτο ξορηγήσαι μᾶλλον ἢ ἀντιδοῦναι ἅπαξ.

(On notera que cette démonstration, toute hypothétique, n'est pas une vraie preuve de sa pauvreté) ;

– en donnant des preuves de son infirmité remise en question du fait qu'il monte à cheval (περὶ τῆς ἐμῆς ἵππικης), il retourne habilement l'argument de l'accusateur à son avantage pour confirmer son invalidité évidente : « dans le malheureux état où je suis réduit, j'ai trouvé là le moyen de faire plus facilement les courses un peu longues auxquelles je suis obligé », περιπετωκῶς τοιαύτη συμφορᾷ ταυτὴν ἐμαυτῷ ῥαστώνην ἐξηῦρον ; εἰς τὰς ὁδοὺς τὰς μακροτέρας τῶν ἀναγκάων ; ὅτι δὲ ἐπὶ τοὺς ἡτημένους ἵππους ἀναβαίνω, πειρᾶσθαι πείθειν ὑμᾶς ὡς δυνατὸς εἰμι.

• Les allégations de l'accusateur remettant en question le 3^e critère d'attribution de la pension à savoir être un citoyen irréprochable (§15) :

– son comportement : « il prétend que je suis insolent, brutal, fort grossier », λέγει δ' ὡς ὑβριστῆς εἰμι, καὶ βίαιος καὶ λίαν ἀσελγῶς διακείμενος.

– ses mauvaises fréquentations : « ma boutique est mal fréquentée ; c'est le rendez-vous d'une bande de fripons qui ont gaspillé leur fortune », ἔτι δὲ καὶ συλλέγεσθαι φησιν ἀνθρώπους ὡς ἐμὲ πονηροὺς καὶ πολλοὺς, οἳ τὰ μὲν ἑαυτῶν ἀνηλώκασι.

• Les arguments par lesquels l'accusé les réfute (§16) :

– pour le comportement, il tient un vrai discours de classe, rejetant l'insolence du côté des riches, car les pauvres ne peuvent pas se permettre de tels excès, ὑβρίζειν εἰκόσ ; « les riches,



avec leur argent, payent pour ne pas être inquiétés, mais la gêne contraint les pauvres à la modération », σωφρονεῖν.

– la boutique est pareille à celle des autres commerçants, le rendez-vous des clients : en généralisant son cas, l'accusé fait encore preuve d'habileté ; on apprend en même temps quelle était la vie du petit peuple d'Athènes, autour de l'agora.

• Qui est l'accusateur ? Relevé des indices

L'accusé, dans sa réfutation, fait allusion à des jeunes gens qui, parce qu'ils sont riches et jeunes et forts, peuvent se permettre d'être arrogants, d'insulter les autres, en particulier les pauvres vieux sans moyen de défense. On ne sait pas pourquoi un tel personnage serait jaloux de l'invalidé, comme celui-ci le prétend au § 10 sq.

• Que sait-on de l'accusé ?

C'est un pauvre invalide, comme il le prétend lui-même, issu d'une famille pauvre, sans héritage, ἐμοὶ ὁ πατήρ κατέλιπεν οὐδέν, il exerce son métier dans une boutique proche de l'agora, un modeste commerce sans doute ; μυροπώλιον, « parfumeur » ? κουρείον, « barbier » ?, σκυτοτομείον, « cordonnier » ? Peut-être l'un de ces deux métiers, puisqu'il prétend qu'il doit se déplacer dans l'exercice de son métier.

• Ses réfutations sont-elles convaincantes ?

Il reste quelques flottements et quelques contradictions dans sa défense : il exerce bien un métier, a des clients, une boutique sur l'agora, il circule sur des chevaux d'emprunt, certes moins onéreux selon lui qu'une mule bien sellée, qu'il n'a pas les moyens d'acquérir ; on peut ajouter, hors texte, qu'il a les moyens de payer un logographe pour sa défense.

• Comment tente-t-il de convaincre les membres du Conseil ?

– par un appel à la pitié § 7, thème obligé dans de tels plaidoyers ;

– il rappelle sa situation familiale : un père pauvre, une vieille mère à charge, il n'y a pas deux ans ;

– il brosse un tableau pitoyable de son malheur, constitué par son infirmité, encore aggravée par la vieillesse, les maladies et tout ce qui s'en suit ;

– il présente dans des superlatifs émouvants cette pension comme le seul moyen qu'il a de ne pas sombrer dans la misère : κινδυνεύοισαί μ' ἄν ὑπὸ τῆ δυσχερεστάτῃ γενέσθαι τύχῃ ;

– il en appelle à la compassion, ἐλεημονέσταιοι δοκοῦντες εἶναι, « vous avez jusqu'ici eu la réputation d'être très compatissants, même à l'égard de gens qui n'ont pas d'infirmité » ;

– il en appelle à la cohérence et à la justice : « quand je n'étais qu'infirme, je touchais déjà cette pension, bien qu'étant plus jeune, et moins accablé par ma situation ».

b) Après cette analyse de l'argumentation et de la réfutation dans le discours judiciaire, grâce au passage par la traduction française, prolongé par le repérage des correspondances dans le texte grec, le professeur peut envisager une étude plus approfondie et plus organisée des champs lexicaux, centrée sur les deux thèmes majeurs du passage : la justice et le statut social, riches et pauvres.

– Le vocabulaire de la justice : ἡ δίκη, δικαίως, οὐ δικαίως, ἀδίκως, ἀδικήσῃσαι ; ὁ κατηγορός, κατηγο-

ρεῖν ; τὸ τεκμήριον ;

– les verbes de l'argumentation et de la réfutation : λέγω, ἐρῶ ; ἀληθῆ λέγειν, ψεύδεται ; ὁ κατηγορός φησι ; λέγει ὡς ; πεῖσαι, πειθεῖν ;

– le vocabulaire de la richesse et de la pauvreté : οἱ πλουσίοι, τοῖς χρήμασιν ; ἡ πενία, οἱ πενήτες ; συνεῖναι δυναμένοις ἀνθρώποις ; ἀναλίσκειν ἡ ἀπορία, ἡ συμφορα ; τοὺς πολλῶ πλείω τῶν ἀναγκαίων τοὺς πενόμενους καὶ λίαν ἀπόρως ; κεκτημένους... διακειμένους, et de ce qui les renforce, la jeunesse, la force, la vieillesse, les maladies... : τοὺς νέους, τοῖς ἰσχυροῖς... γῆρας καὶ οἱ νόσοι καὶ τὰ τούτοις ἐπόμενα κακὰ ; τοῖς ἀσθενέσι, οἱ πρεσβύτεροι.

Ce bilan lexical permet d'organiser l'apprentissage d'un vocabulaire de base, lié à des notions clefs, regroupé autour de mots mis en situation et en réseau. Cette organisation met en lumière les réalités de la vie athénienne, et les institutions qui la régissent.

La défense de ce citoyen pauvre, revendiquant, par l'attribution d'une pension d'invalidé, le droit à une existence digne, le discours tantôt un peu pitoyable, tantôt agressif contre les riches, sonne de manière très moderne, compte tenu du cadre athénien où il est prononcé.

En définitive, même si quelques doutes subsistent sur la légitimité de cette pension d'invalidé, l'habileté et la vigueur de son argumentation paraissent plus convaincantes que les méchantes allégations du jeune accusateur.

B. Proposition d'évaluation à partir du *Contre Eratosthène* (voir documents 13 et 14)

Pour permettre aux élèves de transférer une méthode d'approche d'un texte à un autre du même genre et d'être évalués par rapport à des compétences acquises, il importe d'abord de situer le discours dans son cadre d'énonciation et son contexte historique.

Cet Eratosthène contre lequel plaide Lysias, dans un procès qui le concerne personnellement, est un des Trente. La tyrannie des Trente fit régner la terreur à Athènes dans les années 405-403. Lysias et son frère Polémarque, de riches métèques, furent portés sur les listes des Trente, pour être mis à mort, leurs biens confisqués. Après son arrestation, Lysias put s'échapper (il rapporte les circonstances dans ce plaidoyer), mais son frère Polémarque fut condamné à boire la ciguë. C'est pourquoi Lysias en appelle à la justice, malgré les lois d'amnistie dont bénéficient les Trente, ὑπὲρ τοῦ ἀδελφοῦ καὶ ἑμαυτοῦ κατηγορίαν ποιήσομαι, « Je porte plainte au nom de mon frère et au mien (§3) ».

Les deux extraits donnent un certain nombre d'informations sur les institutions athéniennes, sur la situation des métèques face à des personnages aux pratiques mafieuses qu'évoque Lysias. Le plaidoyer, qui semble d'abord traiter d'une affaire privée, prend rapidement la tournure d'un procès politique : ἀναμνήται ἐγὼ περὶ τῶν ἑμαυτοῦ εἰπὼν καὶ περὶ τῶν ὑμετέρων ἀναμνήσαι πειράσομαι.

L'évaluation proposée ne peut viser à l'exhaustivité ; elle est centrée sur deux ou trois recherches concernant :



– l'organisation du texte, récit/argumentation, à partir de la traduction française ;

– la situation politique d'Athènes, et plus particulièrement le statut des métèques face au comportement des Trente et de leurs complices.

Une réflexion sur le champ lexical de la justice et sur le statut politique reprend en partie les pistes déjà explorées dans le discours *Pour l'Invalide* et permet de mesurer l'efficacité de cette forme d'apprentissage ou les difficultés qu'elle ne résoud pas, et l'investissement qu'elle appelle de la part des élèves.

a) Plan du passage

§4, renseignements sur la famille ; Lysias se définit comme un métèque, dont le père fit d'Athènes sa patrie d'adoption ;

– § 5-7, décision des Trente relative aux métèques ;

– § 8, récit de l'arrestation de Lysias ;

– § 9-11, tractations autour du paiement d'une rançon de libération ;

– § 20, extrait détaché : réflexion sur le sort des métèques.

Commentaire du plan : montrer comment les éléments narratifs se transforment en chefs d'accusation :

– rupture du contrat initial (sous l'égide de Périclès) ;

– brigandage des Trente et de leurs complices.

b) Analyse de la stratégie des Trente relative aux métèques :

• Quels sont les prétextes avancés par les Trente ?

– purger la ville des mauvais citoyens ;

– porter les autres à la vertu et à la justice, (principes généraux, politiques et moraux).

• Sous quels prétextes les métèques sont-ils visés ?

– ils seraient hostiles à la constitution.

• Quel est le vrai motif de cette décision ?

– se procurer de l'argent (*χρήματα, χρηματίζεσθαι*) sous couvert de faire un exemple, la ville étant sans ressources et le pouvoir ayant besoin de fonds ;

– la cupidité (*χρημάτων ἔνεκα*).

Le professeur fait noter, dans le commentaire, que le discours politique des Trente ainsi que leurs actions reposent sur des procédés démagogiques bien connus :

– trouver des boucs émissaires ;

– justifier de tels actes par des arguments moraux acceptables par la majorité, au nom de l'intérêt de l'état, *συμφέροντα τῆ πολιτεία* ;

– en se drapant paradoxalement dans des principes de la morale qu'on bafoue.

c) Portraits de factieux

Par quels qualificatifs et quels exemples Lysias évoque-t-il ses adversaires dans l'ensemble du passage ?

πονηροὶ καὶ συκοφάνται ὄντες πολλοὺς δ' ἀδικῶς ἀποκτείναντες, « ces misérables, sycophantes, (qui) firent exécuter de nombreux innocents ».

Pison en est un bon spécimen par sa façon d'agir en homme sans foi ni loi, qui jure sur la tête de ses enfants et sur la sienne et se dédit aussitôt qu'il voit de l'argent, en traitant

avec cynisme son prisonnier : *ὅτι οὔτε θεοὺς οὔτ' ἀνθρώπους νομίζει ; ἐπειδὴ δὲ ὤμοσεν, ἐξωλείαν ἑαυτῷ καὶ τοῖς παισὶν ἐπαρώμενος, λαβὼν τὸν ταλαντὸν με σώσειν ; ἐπεὶ δὲ οὐξ ὅσον... ὠμολόγησα εἶχεν, ἀλλὰ τρία τάλαντα ἀργυρίου ; ὁ δ' ἀγαπήσειν με ἔφασκεν, εἰ τὸ σώμα σώσω, « tu pourras t'estimer heureux si tu as la vie sauve... », me répondit-il »*

Sans vouloir trop actualiser ce texte, le professeur note la permanence de ces pratiques cyniques et violentes chaque fois qu'un pouvoir factieux confie à des bandes de miliciens les basses tâches de la police.

d) Le rôle des métèques dans la cité : énumération des services rendus § 20-21

– exercices des liturgies, chorégies et triarchies ;

– contributions extraordinaires ;

– paiement des rançons de prisonniers.

Même si cette énumération peut sembler un lieu commun, elle prend une importance particulière ici, parce qu'elle fait partie de l'argumentation du métèque qu'était Lysias, et qu'il souligne la loyauté de leur comportement face à l'indignité des Trente, *οὐχ ὅμοιος μετοικοῦντας ὥσπερ αὐτοὶ ἐπολίτευτο*.

e) Étude des champs lexicaux

Le professeur fait noter l'importance et la fréquence des mots

– se rapportant à la justice, non seulement à ce qui est juste ou injuste, mais aussi à l'institution : *ἡ δίκη, ἐδικασάμεθα, ἐφύγομεν, εἰς τοὺς ἄλλους ἐξαμαρτάνειν, ὑπὸ τῶν ἄλλων ἀδικεῖσθαι ; τῶν ἀδικῶν, ἀδικῶς, μεγαλῶν ἀδικημάτων ; ὧ ἄνδρες δικασταί ;*

– à la parole dans différentes fonctions : parole rapportée, prétexte et promesse : *ἡ πρόφασις, ἡ ἀπολογία ; λέγειν, εἶπον, ἔφασκεν, φάσκοντες, ὠμολόγησε, ἠρώτων, ἐκέλευσεν, καλεῖ.*

Ces questions sont des propositions parmi lesquelles le professeur choisit ce qui correspond au niveau des élèves et à leurs intérêts. Mais aborder ce texte, dans une classe de 3^e, constitue, pour des élèves amenés à s'interroger sur la société contemporaine et sur les systèmes politiques, sur leur fonctionnement et leurs déviations, depuis la première guerre mondiale, un enrichissement et un élément de jugement critique majeur.

L'étude de ces textes grecs contribue ainsi, par la réflexion sur la société et la politique dans l'Antiquité, à la formation citoyenne.

C. Lire la frise des Panathénées sur le Parthénon

Au cœur d'Athènes se dresse l'Acropole (la ville haute) dont le rocher abrupt domine l'Agora, la place publique, centre politique de la cité. Sur l'Acropole se tiennent dieux et déesses, en particulier celle qui, après l'avoir emporté sur Poséidon, a donné son nom à la ville : Athéna.

Déesse guerrière, Athéna est combattante, Promachos. Déesse sans époux, toujours vierge, elle est Parthénos, et c'est sous cette appellation qu'elle est particulièrement honorée dans le temple majeur de l'Acropole, le Parthénon.





Ce temple abrite la grande statue en ivoire et en or (chrysléphantine) exécutée par Phidias, ainsi que le trésor monétaire rassemblé par les alliés d'Athènes, dans la ligue de Délos, destiné à financer la défense commune contre toute invasion. Plus qu'un lieu de culte ce bâtiment peut être considéré comme un dépôt, un trésor sacré.

Du point de vue architectural, ce monument est à la fois classique et original. Tel que nous le connaissons c'est une noble ruine : bombardé par les Vénitiens en lutte contre les Turcs au XVII^e siècle, il a explosé alors qu'il servait de dépôt de munitions. Si la structure générale reste encore visible, le décor sculpté a beaucoup souffert.

Le Parthénon a été construit à partir de - 447 et terminé vers - 432. À la suite de la destruction d'Athènes par les Perses, envahisseurs de la Grèce au cours des guerres médiques, il fallut reconstruire la demeure des dieux, et Périclès, chef politique d'Athènes à partir des années - 450 saisit cette occasion pour embellir sa cité et ériger un monument à la gloire de la déesse éponyme et de la cité d'Athènes.

Il s'agit d'un temple de type dorique, qui comporte une colonnade extérieure (inhabituellement large, huit colonnes sur dix-sept) et le décor sculpté attendu sur un tel type de temple : deux frontons représentant, au-dessus de l'entrée (à l'est), la naissance d'Athéna et à l'arrière (à l'ouest) la dispute entre Poséidon et Athéna pour la possession de l'Attique, ainsi qu'une série de métopes (panneaux sculptés) au-dessus des colonnes extérieures, où l'on peut reconnaître divers combats mythiques fréquents dans le décor des temples : à l'ouest contre les Amazones, au nord contre les Troyens, à l'est contre les Géants et au sud contre les Centaures.

Mais une des grandes originalités du Parthénon est constituée par la frise continue qui court tout autour de la cella du temple (voir document 17). C'est une longue frise ininter-

rompue, de type ionique; elle fait 1 mètre de hauteur et 160 mètres en longueur. Elle se trouve aujourd'hui pour l'essentiel à Londres ; le reste est à Athènes, un panneau se trouve au Louvre et certains fragments à Heidelberg, Vienne et Palerme. Dans ces musées, la frise est présentée au public à hauteur d'homme ; mais il faut se souvenir qu'elle était autrefois haut perché, à douze mètres du sol, et qu'on ne faisait que l'apercevoir entre les colonnes du péristyle.

Elle représente une double procession, qui a son point de départ à l'angle sud-ouest du temple et remonte parallèlement en suivant les longs côtés du bâtiment pour aboutir sur la face est, du côté de l'entrée principale où se trouve le fronton représentant la naissance d'Athéna. En tout, dans son état actuel on peut dénombrer sur la frise près de 380 personnages. Beaucoup de problèmes d'identifications se posent, et les noms donnés aux figures varient selon l'interprétation générale de la frise que l'on propose.

Un point est assuré, et il faut partir de là. On reconnaît aisément dans la procession des bovidés, accompagnés par des hommes portant divers instruments liés au sacrifice animal. Il s'agit bien d'une procession sacrificielle en l'honneur des dieux. Les dieux eux-mêmes figurent au point d'arrivée de la procession, sur la partie est de la frise. Ils sont assis, et donc plus grands que les hommes. Ce schéma de la procession humaine avançant vers les dieux est classique dans les reliefs votifs, mais la dimension est ici exceptionnelle tout comme le support. Alors que les images votives qui commémorent un sacrifice, sont de petite dimension (entre 1,50 et 3 mètres), sculptées sur un bloc qui est ensuite fixé sur un mur ou un support dans le sanctuaire où il est consacré, la frise du Parthénon étire ce schéma sur 160 mètres de long et fait partie intégrante du temple d'Athéna.

On y voit donc une procession qui met en rapport la cité et ses dieux. Mais de quelle procession s'agit-il ? La clé paraît être donnée par la scène qui se déroule au centre de la frise est. On y voit un homme en tunique longue plier un tissu avec l'aide d'un serviteur. Ce serait le péplos de la déesse, le vêtement sacré d'Athéna, tissé tous les quatre ans par des jeunes filles de bonne famille, les Arrhéphores; il est destiné à habiller l'ancienne statue de la déesse et consacré lors de la fête des Grandes Panathénées, tous les quatre ans, à la fin juillet.

À côté de cet homme — un prêtre ou plutôt un magistrat, l'archonte-roi —, se tient une femme, la prêtresse d'Athéna Polias. De part et d'autre de ce groupe sont assis les dieux. À gauche, tournés vers le sud, Zeus trônant et Héra levant son voile, puis Iris debout, Arès dont on devine la lance, Déméter tenant une torche, peut-être Dionysos, enfin Hermès reconnaissable au chapeau plat qu'il a posé sur ses genoux. À droite, du côté du péplos, on reconnaît Athéna (dont on devine l'égide bordée des serpents), puis Héphaïstos, Poséidon, Apollon et Artémis, enfin Aphrodite qu'accompagne le jeune Éros debout.

Symétriquement, devant les dieux assis se tiennent des hommes debout, conversant entre eux et qui font le lien entre les dieux et l'arrivée de la procession ; ils sont six à gauche, quatre à droite, soit dix en tout, ce qui correspond au nombre de tribus de l'Attique; ce sont soit les dix héros qui



donnent leurs noms à ces tribus, soit des magistrats correspondant à cette division.

La suite de la frise pose moins de problèmes. On y voit d'abord, en tête de cortège des jeunes filles portant divers objets rituels : supports (de quoi ?), vases à libations (cruches et phiales plates pour verser les liquides). Sur les longs côtés, nord et sud, avancent les victimes, puis des porteurs de plateaux à offrandes, des porteurs d'eau, des musiciens, enfin des personnages masculins plus âgés. Derrière eux commence le défilé des chars puis des cavaliers, fort nombreux puisqu'ils occupent toute la frise ouest.

En hésitant sur l'identité des dix personnages debout près des dieux, on a soulevé la question de l'interprétation de cette frise. À quel plan se réfère cette image? Il s'agit bien d'un sacrifice offert aux dieux par la collectivité ; mais quel est ce sacrifice? Sommes-nous renvoyés à la fête quadriennale des Grandes Panathénées, ou bien à un sacrifice mythique, lors de la fondation de cette fête? D'autres savants considèrent qu'il ne peut s'agir que d'une scène mythologique, conformément à tous les autres temples grecs. Mais cette hypothèse ne tient pas compte du caractère exceptionnel de la frise, qui n'a aucun équivalent. La lecture

« civique » paraît s'imposer. C'est bien la cité d'Athènes qui avance tout entière vers les dieux. Les jeunes filles en tête, parce qu'elles ont la charge de vêtir la déesse, puis les hommes menant les victimes. On a souligné la place que tiennent ici les cavaliers, alors qu'on ne voit aucun citoyen en armes, aucun hoplite dans ce défilé. On peut y voir un choix symbolique : les cavaliers seraient des figures héroïsées, peut-être en rapport avec les combattants de Marathon ? Mais la valeur esthétique et dynamique de la cavalcade, qui anime si extraordinairement cette frise ne doit pas être négligée.

Sur le temple d'Athéna, la procession idéalisée qui anime la pierre (« le cheval Parthénon s'énerve sur sa frise », R. Queneau) fait écho à la procession réelle qui, au mois de juillet, traverse l'agora, monte vers l'Acropole et longe le temple pour arriver jusqu'à l'entrée est où elle vient sacrifier à la déesse.

L'image ne reproduit pas mécaniquement le réel, elle en donne une version qui met en valeur la dimension esthétique et idéologique du rituel; elle offre au spectateur antique un modèle de ce que la cité choisit de montrer d'elle-même².

IV – Étudier des modes d'expression d'un abord pédagogique simple

A. Le dialogue

1. Une expression enjouée pour des sujets sérieux, proposition pour un groupement de textes

Le dialogue socratique dans l'*Alcibiade* de Platon (voir document 18)

• **Objectif** : étudier sur le texte grec seul les caractéristiques d'un dialogue où l'un des interlocuteurs mène l'autre.

Dans cette page, où il convainc Alcibiade qu'on ne s'improvise pas homme d'État, Socrate vient de l'amener à avouer que, pour gouverner, il faut d'abord se connaître.

- **Recherches**
 - les reprises ;
 - les particules ;
 - les interrogatifs.
- **Étude de l'énonciation**

Le professeur demande aux élèves de comparer :

- la longueur des répliques d'Alcibiade et Socrate : ce dernier mène manifestement le jeu ;
- la longueur des répliques au cours de l'extrait : la conclu-

sion entraîne une formulation plus soutenue.

- **Étude de caractéristiques du dialogue**
 - absence ou présence de verbes dans les répliques ;
 - absence ou présence d'interrogation dans les répliques de l'un ou l'autre des interlocuteurs, ou des deux.
- **Propositions d'exercices**
 - faire imiter le texte ;
 - redonner les répliques de Socrate et faire reconstituer celles d'Alcibiade (plus difficile) ;
 - faire comparer cet extrait avec un autre extrait ;
 - un développement sur le rôle de la vertu dans la cité athénienne permet des incursions diverses.

Le professeur peut rapprocher cet extrait de Thucydide, Guerre du Péloponnèse II, 37 (voir document 19).

– donner un aperçu sur Alcibiade : le professeur se reporte utilement à *Alcibiade* de J. de Romilly (éd. de Fallois, 1995).

• *Le dialogue des morts* de Lucien : Philippe et Alexandre autour du pouvoir.

Alexandre rencontre son père Philippe chez les morts, alors que, de son vivant, il se faisait passer pour le fils du dieu égyptien Ammon.

Un groupement de textes articulé autour d'une interrogation sur les fondements du pouvoir peut être constitué par l'extrait ci-dessus de Platon concernant Alcibiade, cet extrait de Lucien, et un autre extrait du même auteur où dialoguent Diogène et Alexandre.

Le travail s'oriente vers un examen sans prétention de l'idée de la vanité du pouvoir à partir du jeu des interrogations qui commande la progression du dialogue.

2. Le professeur trouvera dans tous les manuels d'histoire de l'art quelques photos de la frise. Les dessins schématiques ici utilisés sont tirés de J. Boardman, *Greek sculpture, the classical period*, Londres, Thames & Hudson 1985. La meilleure documentation est celle qu'à récemment publiée I. Jenkins, *The Parthenon Frize*, Londres, British Museum Publications 1994.



Le professeur traduit ou donne en traduction une partie de l'extrait. Il s'arrête pour faire étudier dans le détail une phrase ou un paragraphe adapté aux capacités des élèves. Il peut choisir de faire travailler le début du dialogue³ :

ΦΙΛΙΠΠΟΣ. Νῦν μὲν¹, ὦ Ἀλέξανδρε, οὐκ ἂν ἐλαφρὸς γένοιτο μὴ οὐκ ἱμὸς υἱὸς εἶναι². οὐ γὰρ ἂν ἐτεθνήκεις³, Ἀμμωνός γε ὢν.
 ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ. Οὐδ' αὐτὸς ἠγνούουν, ὦ πάτερ, ὡς Φιλίππου τοῦ Ἀμύντου υἱὸς εἶμι· ἀλλ' ἰδεῖσθαι τὸ μάντευμα, χρήσιμον ἐς τὰ πράγματα οἴομαι εἶναι.
 ΦΙΛ. Τί λέγεις; χρήσιμον ἰδέσθαι σοὶ τὸ παρέχον σεαυτὸν ἐξαπατηθῆσομένον ὑπὸ τῶν προφητῶν;
 ΑΛΕΞ. Οὐ τοῦτο, ἀλλ' οἱ βάρβαροι καταπλάγησάν⁴ με καὶ οὐδεὶς ἴτι ἀνθίστατο, οἴομαι θεῶ μάχεσθαι· ὥστε ἄρῃ ἐκράτουμαι αὐτῶν.

Le professeur peut aider les élèves à comprendre la réponse d'Alexandre. La classe peut s'intéresser aux nominatifs : l'un, τοῦτο, dont le verbe régi est implicite parce que, dans le mouvement du dialogue, l'autre, οἱ βάρβαροι, au pluriel, repris par un indéfini singulier, οὐδεὶς, dont les élèves traduisent le régime, ἀνθίστατο, puis par un participe apposé. La consécutive est aisée à identifier, avec le passage à la 1^{ère} personne. Il ne reste qu'à fournir aux élèves, s'ils ne l'ont pas encore étudié, l'imparfait contracté.

Sur ce court extrait, le professeur peut faire étudier l'affrontement entre père et fils avec l'enchaînement d'une réplique à l'autre, le caractère plus « parlé » que théâtral.

Il n'est pas inutile de reprendre depuis le début le repérage des nominatifs pour souligner la présence de la 1^{ère} personne, ce qui amène à un commentaire sur la vanité et l'ambition, qui ôte à ce dialogue toute affectivité dans le dialogue du père et du fils, au profit d'une vaine gloire, que la mort ou l'histoire (le dépeçage de l'empire d'Alexandre) abolit. Philippe se moque des ennemis exotiques d'Alexandre, alors que lui a eu à vaincre des Grecs ! Alexandre, lui, avait à triompher, rétorque-t-il, d'éléphants, et n'achetait pas les ennemis qui consentaient à trahir. Le ton est amer, cruel. Philippe reproche vivement à son fils sa violence (le meurtre de Clitus, qu'il tua au cours d'un dîner).

Pour un éclairage réciproque, le professeur peut proposer la lecture d'un extrait de Fénelon, *Dialogue des morts*, ou du chapitre de *l'Esprit des lois* de Montesquieu sur Alexandre (X, 12). Dont ce jugement par exemple : « Il fit deux mauvaises actions : il brûla Persépolis et tua Clitus. Il les rendit célèbres par son repentir : de sorte qu'on oublia ses actions criminelles, pour se souvenir de son respect pour la vertu ». Le début du dialogue avec Diogène mérite une comparaison.

3. Philippe – Maintenant, oui, Alexandre, tu ne pourrais nier que tu es mon fils, car tu ne serais pas mort si tu étais fils d'Ammon.

Alexandre – Je ne l'ignorais pas, père, que j'étais fils de Philippe d'Amyntos, mais j'ai accepté la réponse de l'oracle, parce que je la croyais conforme à mes intérêts.

Philippe – Comment ? Cela te paraissait conforme à tes intérêts de te laisser abuser par des devins ?

2. Approche du dialogue théâtral

• Le dialogue de comédie : Aristophane, *Les Oiseaux* (Voir documents 20 et 21)

Une première lecture de l'extrait en grec attire l'attention sur les sonorités et leur jeu.

– Un examen rapide décèle la brièveté des répliques, l'abondance des interrogations : les élèves seront sensibles au caractère animé de la scène.

– La traduction et le texte grec peuvent être l'objet d'une comparaison centrée sur quelques vers.

– À partir du texte grec, le professeur peut conduire les élèves à reconnaître les interjections, les particules, les démonstratifs, les jurons.

– Sans éclairer avec érudition les allusions, il ne manque pas de souligner la visée satirique.

– Il fait ébaucher une mise en scène, qui implique une restitution des gestes, et fait jouer l'extrait en grec. Cette pratique peut aboutir à une mémorisation.

• Le dialogue de tragédie : Sophocle, *Antigone* (voir documents 22, 23 et 24)

Le choix d'un échange tel qu'une stichomythie a l'avantage de donner aux élèves l'occasion de travailler en un premier temps sur le texte grec, car les signes formels sont à la portée de leur décryptage, par exemple dans le court affrontement suivant entre Antigone et Ismène (voir document 24).

• Le repérage permet de relever :

- la succession des répliques vers par vers ;
- l'alternance des interrogations et des affirmations (:./.) ;
- les symétries.
- Le travail avec la traduction peut porter sur :
 - le duel ;
 - la progression ;
 - le rythme ;
 - la parole comme moteur du drame.

Sur un passage plus conséquent, comme celui qui oppose violemment Antigone et Créon, le travail peut être d'autant plus efficace que les reprises de termes, les échos sont plus présents. Le professeur peut également prolonger l'étude par la scène qui oppose Antigone, Ismène et Créon et comparer avec des versions modernes, celles d'Anouilh et de Brecht, par exemple.

(Voir documents 25 et 26)

B. L'épigramme

L'épigramme est un genre littéraire mineur. Mais les nombreuses épigrammes de *l'Anthologie palatine*, notamment celles qui sont rassemblées dans les livres VI (épigrammes votives) et VII (épigrammes funéraires), permettent d'aborder des aspects peu connus de la civilisation grecque. Ces poèmes brefs sont censés accompagner des offrandes aux dieux, faites en remerciement d'un événement heureux (naissance, mariage, départ en retraite, guérison, victoire à un concours, bonne récolte...), ou figurer sur des tombes comme épitaphes. À l'origine inscriptions authentiques, les



épigrammes sont devenues un exercice littéraire spécifique, auquel se sont adonnés pendant des siècles d'innombrables auteurs. Pour nous, elles ont l'immense intérêt de faire connaître les usages et les rites de la vie quotidienne des Grecs de l'Antiquité. Leur forme est savante (vocabulaire rare, formes dialectales, allusions historiques ou mythologiques...). Toutefois, pour peu qu'elles soient choisies avec soin et présentées avec les explications nécessaires et sans ambition d'exhaustivité érudite, elles devraient être à même d'éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour la civilisation et pour la langue grecques. Il faut, bien sûr, élucider pour eux les formes qu'ils n'auront pas encore abordées en morphologie.

Le professeur peut proposer un choix de quatre épigrammes du III^e siècle avant J.-C., pourvues d'un titre et accompagnées de quelques notes.

• **Anthologie palatine VI, 308 ; auteur : Asclépiade de Samos, « Premier prix d'écriture d'un écolier »**

Νικήσας τοὺς παῖδας, ἐπει' καλὰ γράμματ' ἔγραψεν,
Κόνναρος ὀγδώκοντ' ἀστραγάλους ἔλαβεν ;
κάμῃ χάριν Μούσαις τὸν κωμικὸν ᾧδε Χάρητα
πρεσβύτην θορύβῳ θῆκῃ μοι παιδαρίων.

« Vainqueur des autres écoliers, pour avoir bien formé ses lettres, Connaros a eu en prix quatre-vingts osselets ; et il m'a consacré ici en offrande aux Muses, moi le masque comique de Charès, moi, un vieillard, au milieu du vacarme des enfants. »

Les deux premiers vers ne présentent pas de difficulté et peuvent donner lieu à des commentaires divers : morphologique (les trois formes d'aoriste), étymologique (du grec γράμμα au français « - gramme »), ou de civilisation : l'astragale est un petit os du pied situé au talon de l'homme et de certains animaux ; les enfants grecs jouaient avec des astragales d'animaux, puis on en fabriqua en terre cuite, en verre, en bronze, en plomb ; ces osselets servaient à des jeux variés, comme le « jeu de la petite fosse » où il s'agissait de lancer l'osselet dans un petit trou plus ou moins éloigné. À propos des jouets grecs, on pourra citer cette autre épigramme, qui présente l'offrande d'un jeune homme au sortir de l'enfance : « Philoclès a consacré à Hermès son ballon renommé, ces bruyantes castagnettes de bois, les dés qu'il a aimés à la folie, et la toupie qu'il faisait tourner : tous les jouets de son enfance », *Anthologie palatine VI, 309*, de Léonidas de Tarente, III^e siècle avant J.-C.

Le professeur laisse de côté la traduction des deux derniers vers, plus obscurs et allusifs ; ils indiquent, comme il est de règle dans les épigrammes votives, le (ici, les) destinataire de l'offrande faite par l'enfant en remerciement de son succès : ce sont les Muses, déesses de la culture ; puis la nature de l'offrande : c'est un masque de comédie représentant un personnage comique sans doute connu, Charès ; enfin, le lieu où était déposée l'offrande : dans l'école, probablement sur un autel consacré aux Muses.

Le professeur amène à remarquer que le poète a donné la parole à l'offrande : le procédé est fréquent, parmi des variations sur l'énonciation.

• **Anthologie palatine VII, 453. Auteur : Callimaque (poète illustre par ailleurs), « Douleur d'un père »**

Δωδεκέτη τὸν παῖδα πατὴρ ἀπέθηκε Φίλιππος
ἐνθάδε, τὴν πολλὴν ἐλπίδα, Νικοτέλην.

« Un enfant de douze ans ! Son père Philippos l'a déposé ici, son grand espoir, Nicotélès. »

Le professeur attire l'attention sur l'extrême concision et sur la force émotive de ces deux vers, agencés avec un grand art : deux mots de quatre syllabes, placés au début et à la fin du poème, l'encadrent étroitement, indiquant l'âge et le nom de l'enfant ; les deux mots παῖδα πατήρ, placés côte à côte, rappellent le scandale que représente pour des parents la mort de leur enfant ; la douleur du père s'exprime pudiquement par les seuls mots τὴν πολλὴν ἐλπίδα placés au centre du deuxième vers ; les nombreuses allitérations en dentales et en labiales résonnent de façon funèbre.

Un très grand nombre d'épigrammes funéraires évoquent, comme celle-ci, le décès d'un être proche et la douleur de ceux qui l'ont perdu. La mort d'un enfant est un thème particulièrement fréquent, dont l'aspect révoltant a été développé de multiples façons.

• **Anthologie palatine VII, 538. Auteur : Anytè de Tégée (une femme), « La mort rend tous les hommes égaux »**

Μάνης οὗτος ἀνὴρ ἦν ζῶν ποτέ· νῦν δὲ τεθηκώς
Ἴσον Δαρείῳ τῷ μεγάλῳ δύναται

« Cet homme, quand il vivait, était Manès ; mais maintenant qu'il est mort, il vaut autant que le grand Darius. »

Cette épigramme exprime laconiquement une sorte de philosophie de la mort. Dire que l'esclave vaut autant que le plus puissant des rois (ce Darius, maître de toute l'Asie, qui lança contre les Grecs la première guerre médique), c'est dire que ni l'un ni l'autre ne valent plus rien. Lucien n'a pas dit autre chose dans ses *Dialogues des morts*, notamment quand il montre la belle Hélène réduite, aux Enfers, à un tas d'ossements, comme tout un chacun.

Le professeur fait remarquer l'antiithèse en chiasme que présente le deuxième hémistiche du premier vers : « vivant, autrefois ; mais maintenant, mort ».

Δύναται est employé absolument et signifie : « il a du pouvoir, de la valeur ». Ἴσον est adverbial et, suivi du datif, signifie : « à l'égal de ».

• **Anthologie palatine VII, 197. Auteur : Phaennos, « Une tombe pour une sauterelle ».**

Δαμοκρίτῳ μὲν ἐγώ, λιγυρὰν ὅκα μοῦσαν ἀνείην
ἀκρις ἀπὸ πτερύγων, τὸν βαθὺν ἄγον ὕπνον ;
Δαμόκριτος δ' ἐπ' ἐμοὶ τὸν εἰκότα τύμβον, ὀδίτα,
ἐγγύθεν Ὀρωποῦ χεῦεν ἀποφθιμένα.

« C'est à Damocritos que moi, sauterelle, chaque fois que je faisais jaillir de mes ailes une douce musique, j'apportais le sommeil profond. C'est Damocritos, passant, qui a répandu sur moi la terre qui convient à ma tombe, près d'Oropos, lorsque je fus morte. »

Une telle épigramme funéraire est pour nous surprenante. Mais il faut savoir que la sauterelle (ἀκρις, -ιδος) fait par-



tie des animaux familiers des Grecs, et que son chant (que l'on croyait produit par ses ailes) facilite l'endormissement. Par reconnaissance pour avoir souvent trouvé le sommeil grâce à elle, Damocritos a donc accompli pour sa sauterelle morte les gestes de la sépulture : verser de la terre sur le lieu où repose le défunt. Plusieurs épigrammes évoquent la mort d'animaux familiers tels que la sauterelle : cigales, rossignols, perdrix...

Le texte est en dialecte dorien. Il faut restituer : Δαμόκριτος = Δημόκριτος, ὄκα = ὅποτε, ἄγον = ἦγον, ἀποφθιμένη = ἀποφθιμένη. ἀνείην (optatif aoriste de ἀνίημι) est un optatif de répétition dans le passé.

La sauterelle défunte s'adresse au voyageur qui passe à proximité de sa « tombe », procédé courant dans les épigrammes funéraires⁴.

4. L'*Anthologie palatine* est publiée dans la CUF, dite collection Budé, aux Belles-Lettres. Le professeur peut y trouver bien d'autres épigrammes propres à intéresser des débutants en grec.

